

06 09 86 40 86 SARL LOMBART BTP

www.lombart-sarl.fr



Débouchage et curage tous réseaux
Pompage de fosses septiques
Dégazage cuves à mazout
Pompage Tankers de bateaux
Inspection télévisée tous réseaux
Chemisage tous réseaux
Location de toilettes autonomes

SMADEC MONACO

Désinsectisation,
Dératisation, Désinfection
Dégraissage de hottes aspirantes
Décontamination, Désamiantage
Evacuation et traitement de tous déchets
Location tous containers

Une équipe de professionnels à votre écoute 24h/24 et 7j/7 Devis gratuits



Tél.: +377 97 98 27 60 - Fax: +377 97 98 27 61 smadec@smadec.mc - www.smadec.mc



AUDREY, ADAM ET JEANNETTE

06 17 58 11 50 jeannette@aimeimmo.com

6, Detras - 06320 La Turbie www.aimeimmo.com

Contact : info@aimeimmo.com Tél.: 04 92 10 59 90

Fax: 04 92 10 59 90 Fax: 04 93 78 41 36

n° siren: 507607513 - n° carte professionnelle: 11241T





Location toutes marques - Livraison fioul à domicile

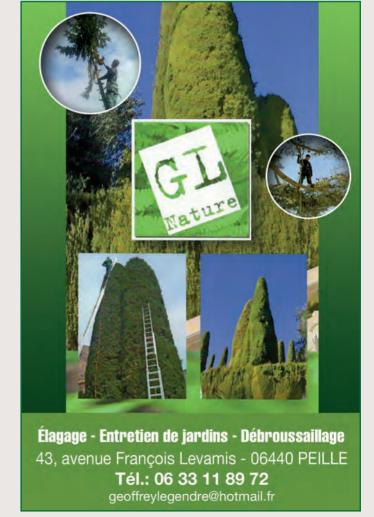
Quartier Le Prat - Route de Laghet - Chemin St Pierre - La Turbie Tél. : 04.93.41.06.30 - Mail : info@ctnt.fr

Gaz - Vente de bois - Boxes à louer

ROBUSTESSE - AGILITÉ - SÉCURITÉ UTILITAIRE DU 3T5 AU 12 T NORME EURO 5 B+ ET EURO 6

CONCESSIONNAIRE PICK-UP ET TRUCKS

231, chemin de St Pierre - 06 320 La Turbie Tél. : 04 93 41 06 30 - Fax : 04 93 41 06 40 - E-mail : info@ctnt.fr



Sommaire



Actualités : pages 6 - 9

- > Bretelle de Beausoleil : En bonne voie
- > A vos agendas :
- 1er juillet, grand pique-nique champêtre
- > Risgues majeurs : Les bons réflexes du DICRIM
- > Infos sécurité et vie locale : Une alerte par SMS
- > La Turbie-Monaco en direct via les Révoires :
- La ligne I en test
- > Réunions de quartiers : Des réponses directes et concrètes
- > Les Turbiasques solidaires : 6 979 € + 4 000 € pour Camille
- > Tête de Chien : 1 067 arbustes plantés
- > Médiathèque : la culture au cœur du village

Durbanisme: pages 10 - 11

- > Detras : Le projet avance
- > Tête de Chien : Un avenir à construire

▶ La mairie à votre service : pages 12-13

- > Organigramme et guichet unique : la mairie s'adapte!
- > L'accessibilité de la mairie est en marche
- > La mairie crée sa mallette d'urgence
- > La mairie 2.0!

Deunesse: pages 14 - 15 > Point Jeunes : rénové !

> AJT : Florian passe la main à Romain

Dossier: Tout sur l'École: pages 16 - 19

- > Rentrée 2016 Budget Cantine Nouvelles activités périscolaires- Garderies - Nouvelle saison Learn to Swim - Changement de circonscription - Les travaux de sécurisation
- Sécurisation de l'école :
- > La Turbie à la pointe

Associations : page 20

- > Ape : très impliquée!
- → Amis du Trophée : escapade en Provence

▶ Intercommunalité : page 21

- > SIVOM : JJ Raffaele délégué à la voirie
- > Dommages aux biens non assurables :

→ La Turbie à l'origine d'une action nationale

> Sécurisation des Révoires : 550 000 € de travaux

Tourisme: pages 22 - 23

- > Une saison en demi-teinte
- Bienvenue aux Nouveaux Commerçants et Praticiens
- Vie numérique : page 25
- → Compteur Linky

▶ 6 Mois dans le Rétro : pages 26 - 29

- → L'Fté à La Turbie
- > Soupe au pistou et retraite aux flambeaux
- > Les Estivales au Trophée

→ La mairie récompense et rend hommage

- > Cadeau de départ pour les 28 CM2
- > Remise de galons aux Pompiers
- > Diplômes de médaillés du travail
- > Médaille de la Ville à Édouard Doria

→ Les enfants à la Fête

- > Zumba géante pour la boum des écoles
- > En avant petits légionnaires!
- > Roumpa Pignata
- > Halloween

Fêtes & Traditions : page 30

- → Comité des fêtes :
- > Qui pour reprendre la présidence ?

Patrimoine: page 31

- > Carrière romaine antique : projet de requalification
- > Les chemins Latta et Bordina rénovés

Culture: pages 32 - 33

- > Ars Viva : les beaux mardis de juillet
- Numéros Utiles : pages 34 35
- → État Civil
- > Mariages naissances et décès.
- > Hommage à Alain Poggi
- → Médecins de garde du 1er semestre 2017

A vos Agendas!: page 35

→ Découvrez le programmes des festivités pour le 1er semestre 2016

Sports & Loisirs: pages 36 - 37

- > Asct Danse : Astérix le Turbiasque.
- > Piscine / Ah la belle saison!
- > 28^{ème} Course du Trophée : 209 participants avec le soleil
- > Asct Musique et École de musique du Sivom : la Ste Cécile au piano et violon
- > Invitations au théâtre : Des comédies pour rire

En direct du conseil municipal : page 38

> Lancement de révision du PLU

→ Tribunes Libres

- > « La transparence » J.-Ph. Gispalou
- > « Vivre mieux à La Turbie »
- > « Parking du Mont Agel ? Auto(s) Satisfaction! »
- > A.-F. Pellegrin « La Turbie, Mon Village »

Notre dossier : l'école de A à Z



La Turbie Infos: Magazine municipal d'information de la Ville de La Turbie. Mairie: Avenue de la Victoire - 06320 La Turbie. - Courriel: communication@ville-la-turbie.fr Ce numéro et les numéros précédents sont à lire et/ou à télécharger sur le site : www.ville-la-turbie-fr

Directeur de la publication: Le maire de La Turbie - Jean-Jacques Raffaele. Comité de rédaction: Hélène Grouselle - Brigitte Albertini - Laure Chibane - Philippe Matz - Brigitte Tapiero. Rédacteur en chef : Marie-Evelyne Colonna

Régie Publicitaire - Édition : Groupe Média Plus Communication Média Diffusion Conseil - Z.I. Secteur C7 Allée des Informaticiens - B.P. 75 - 06709 Saint Laurent du Var Cedex 02 . Tél. : 04 92 271 389 - Fax : 04 92 273 214 - Site Web : www.mediapluscom.fr - E-Mail : pao@mediapluscom.fr

Maquettiste: N.A (art'like créa) Impression: Imprimerie spéciale du Groupe Média Plus Communication Média Diffusion Conseil - Dépôt légal: 2017

Tirage: 2 200 exemplaires. Crédit photos: M.-E. Colonna. A. Navarro - Service communication Ville La Turbie - Associations turbiasques.

Le mot du Maire

66 Chers Amis Turbiasques,





L'année 2016 restera imprimée à jamais dans nos esprits et dans nos cœurs. Le 14 juillet, le terrorisme frappait Nice. J'exprime à nouveau toute notre solidarité à nos amis nicois et à leur maire, Philippe Pradal.

La succession de ces actes barbares en France a modifié profondément notre mode de vie, en particulier l'organisation de tout rassemblement et manifestation, ainsi que l'attention portée à nos écoles, bien sûr. Nous avons renforcé la sécurité de notre école par une omniprésence de notre police municipale et la mise en place d'un dispositif d'alerte anti-intrusion.

Et la rentrée scolaire s'est bien passée, avec des rires et des larmes, comme toutes les années. La présence de la gendarmerie n'a pas perturbé les enfants qui non pas, pour les plus petits, encore compris ce qu'il se passe. Et c'est tant mieux, leur insouciance est à préserver, elle est essentielle.

Donc, la vie continue, les dossiers de la commune avancent. Je me suis rendu le 23 novembre dernier à Paris, au siège de l'Association des Maires de France, pour présenter le travail du groupe que j'ai initié dans notre département relatif aux biens non assurables des collectivités. Vous trouverez dans ce magazine le détail de cette

importante démarche visant à permettre à une commune, confrontée à une situation d'urgence, de rétablir au plus vite le service public sans mettre en péril les finances communales.

J'ai souhaité réorganiser notre service Communication : développer notre présence sur les réseaux sociaux - une démarche incontournable - et externaliser la réalisation de votre magazine qui se voit financée par la publicité.

Enfin, Chers Amis, à l'heure où j'écris ce message, fin novembre, votre village est déjà tout illuminé et se prépare à de belles fêtes : avec un mois de musique dans les rues, un marché de Noël, deux concerts gratuits, mon équipe et moi-même espérons vous offrir les conditions de belles, heureuses et chaleureuses Fêtes de fin d'année.

Je vous les souhaite ainsi et vous donne rendez-vous, le 7 janvier 2017, à 11 heures, en salle polyvalente, où j'aurai le plaisir de vous adresser, en direct et du fond du cœur, mes vœux les plus chaleureux pour une belle et heureuse année 2017, pour vous et tous ceux qui vous sont chers

Bien sincèrement, Jean-Jacques Raffaele



> Coup de chapeau de la rédaction

...Aux 7 lauréats du Bac 2016 avec mention TB

En 2016, sept jeunes Turbiasques ont obtenu leur bac avec mention TB: Aurore Bernardo, Joséphine Bombal, Jérémy Lagarrigue, Anaïs Latron, Alexis Poizat, Chloé Trombettoni et Ludivine Valette. Et le maire a décidé de les féliciter, de leur dire sa fierté et de les encourager, au nom de tous les Turbiasques, à poursuivre leur chemin vers l'excellence. C'était le 30 août dernier, au cours d'une manifestation chaleureuse et conviviale qui réunissait en mairie Xavier Beck, conseiller départemental et maire de Cap d'Ail, des membres du conseil municipal et 3 des nouveaux bacheliers qui avaient pu se rendre disponibles pour l'occasion: Ludivine, Jérémy et Alexis, 17 ans.

« Sept bacheliers avec mention Très Bien, c'est formidable pour une si petite commune ! Et c'est la preuve - s'il en fallait - que l'école de la Turbie est une bonne école ! » s'est enthousiasmé Jean-Jacques Raffaele avant de remettre à chacun un chèque-cadeau FNAC de 100 €. Les quatre autres bacheliers ont reçu depuis le leur par la Poste, accompagné des vœux du maire et du conseil municipal ▶



 (De g. à dr.) Jérémy, Alexis et Ludivine ont été chaleureusement félicités et encouragés par le maire et Xavier Beck

Réunions de quartiers

Des réponses directes et concrètes



Deux ans après son élection, Jean-Jacques Raffaele a décidé d'aller à la rencontre de la population pour faire le point sur la mise en œuvre de son programme et recueillir les réactions et attentes des Turbiasques.

Cet été, trois première réunions de quartier ont eu lieu – deux aux Révoires liées aux travaux nécessités par l'éboulement (lire en p. 21), et une, place Jean Jaurès, le 12 juillet, pour le secteur Saint-Esprit – Pinède – Jean-Jaurès. La petite quarantaine de riverains présents ont évoqué librement leurs problèmes – pour l'essentiel liés à la circulation et au stationnement automobiles. « Un problème qui a toujours existé ici, avait reconnu le maire. « Mais peut-être y avait-il, avant, un peu plus de sens civique ? »

→ Le civisme, la solution à bien des problèmes

Comme des mesures coercitives n'étaient pas souhaitées par les habitants qui souhaitent « garder l'esprit village », le maire a mandaté la police municipale pour rappel des bonnes pratiques aux riverains. Par ailleurs, les services techniques ont déplacé les panneaux de signalisation à l'entrée de la rue – pour éviter que les automobilistes de passage se fourvoient dans cette impasse - et

placé des bornes qui interdisent le stationnement aux endroits gênants. Côté propreté, le passage des équipes municipales a été revu pour assurer le nettoyage tout au long de l'année.

Enfin, suite aux critiques concernant la temporisation du feu rouge modulable de la route de Cap d'Ail – qui avait été réglée à partir d'un comptage réalisé sur un mois en 2013 – le Département a lancé, à la demande du maire, un nouveau comptage destiné à affiner le réglage du feu.

Les réunions de quartier ont repris début décembre. « Le plus souvent, les problèmes soulevés relèvent du manque de civisme, contre lequel il y a hélas très peu de solutions » résume Jean-Jacques Raffaele qui vise néanmoins l'organisation d'un rendez-vous annuel par quartier, plutôt à la faveur des beaux jours, car les réunions se font sur place, à l'extérieur, en fin de journée. Les riverains concernés recevront dans leurs boîtes aux lettres les flyers précisant la date et l'heure »



Actualités

> Bretelle de Beausoleil

En bonne voie

La bretelle de Beausoleil sera rouverte à la circulation, c'est désormais une certitude. Mais il faudra attendre début 2019, le délai nécessaire à la réalisation de travaux - pour 6,5 M€ -, visant à agrandir à 35 m le rayon de l'actuelle voie d'accès et à adoucir sa pente. Ces conditions sine qua non imposées par le ministère du Développement durable impliqueront donc la construction d'un haut mur de soutènement pour l'aménagement de cette voie. La Carf participera au financement des travaux à hauteur de 3% des 6,5 M€ et Escota s'est engagé à prendre en charge tout dépassement de budget et à ne pas augmenter le prix du péage à La Turbie suite à ces travaux.

Une étude a montré que l'ouverture de la bretelle devrait alléger la circulation automobile dans La Turbie de 20% aux heures de pointe. Une solution appréciable mais qui ne constitue qu'une partie de la réponse à apporter aux problèmes posés par la circulation au coeur du village.

Infos sécurité et vie locale

Une alerte par SMS

Très prochainement, les Turbiasques pourront choisir d'être informés de dangers – une alerte météo par exemple – par SMS, courriel et/ou téléphone. La mairie de La Turbie se conforme à l'obligation faite aux communes de mettre en place **un système gratuit d'alerte des citoyens par SMS**. Libres à ces derniers de s'inscrire – ou non – à ce service. La démarche est simple : il suffit de se rendre sur le site Internet de la mairie pour remplir le formulaire d'inscription au service d'alerte par SMS : préciser ses nom, prénom, numéros de téléphone portable et fixe, ainsi que son adresse précise.

Chacun pourra s'inscrire et se désinscrire librement sans obligation. Ce service sera offert aux Turbiasques, après que la mairie aura reçu l'autorisation de la CNIL de signer une convention avec une société spécialisée

Risques majeurs Les bons réflexes du DICRIM

Incendie, séisme, inondation, accident chimique... La bonne gestion d'une situation de crise dépend autant de la commune que de la réaction des habitants — qui doivent y être préparés. Se conformant à ses obligations, la Ville de La Turbie a créé son Plan communal de sauvegarde (PCS) qui contient le « Document d'information communal sur les risques majeurs ». Le DICRIM de La Turbie, ce sont 28 pages très pratiques qui présentent, en fonction des risques évoqués, les consignes de sécurité à adopter avant, pendant et après la survenue de chaque type d'évènement »

Retrouvez le DICRIM de La Turbie à l'accueil de la Mairie. Ou téléchargez-le sur le site : http://www.ville-la-turbie.fr/wp-content/uploads/archives/RUBRIQUE%20Vie%20 locale/2014_DICRIM%20LA%20TURBIE.pdf



consulter d'urgence, en famille!

A vos agendas! 1er juillet, grand pique-nique champêtre

La municipalité organise, samedi 1er juillet, une grande journée champêtre à l'attention des familles, invitées à venir avec leur pique-nique. Avec ambiance musicale et animations diverses pour les enfants : théâtre, musique... Bref, une grande fête pour célébrer l'entrée dans l'été et le début tout proche (le 4 juillet) des vacances scolaires. Le lieu sera confirmé dans les mois prochains »

La Turbie-Monaco en direct via les Révoires

La ligne I en test

Mise en service à la demande des riverains des Révoires, la ligne I (il s'agit du i majuscule !) fait partie des « lignes activables » proposées par le réseau Zest de la CARF. Depuis cet automne, cette ligne relie directement la mairie de La Turbie à l'Office de tourisme de Monaco, en 35 minutes et 13 arrêts, le long des Révoires. Il n'y a plus de changement de bus à effectuer.

La ligne I propose du lundi au vendredi, toute l'année, 4 services au départ de La Turbie : à 9h22 - 11h - 14h12 - 16h22. Et 4 au départ de Monaco : 8h44 - 10h25 - 13h44 - 15h44. Elle est activable : pour bénéficier de ce service, il faut la « commander » au moins deux heures à l'avance :

par téléphone à la centrale de réservation : N°Vert 0 800 740 538

Ou directement par Internet, après inscription : http://www.transport-a-la-demande.net/ZESTBUS

Cette ligne est proposée en test et sera maintenue - ou non - en fonction de son succès auprès des riverains.

Plus d'informations : http://www.zestbus.fr/Pratique/Services-Activables









SABLE - GRAVIER TOUT VENANT - PIERRE À BÂTIR ENROCHEMENT

SIÈGE :

13 bd Princesse Charlotte MC98000 MONACO Tél. +377 93 25 14 88 Fax +377 93 15 98 81

E-mail: somat@audemard.com

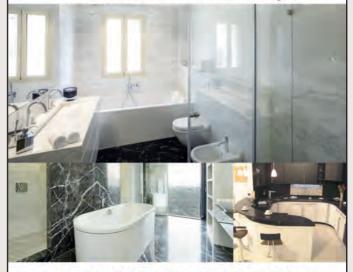
CARRIÈRE :

Chemin des Carrières de la Cruelle CS 20005 - 06320 LA TURBIE Tél. +33 (0)4 93 41 15 15 E-mail : turbie@audemard.com





Réalisation de tous travaux Cuisines - Salles de bains - Dallages



Tél. 04 93 41 26 15

871, route de Cap D'ail - 06320 LA TURBIE Fax 04 93 41 21 51 info@marbrerieturbiasque.fr

D Les Turbiasques solidaires

6 979 € + 4 000 € pour Camille



➤ Le 19 octobre, Virginie et Jean-Philippe, très émus et touchés, remercient chaleureusement les Turbiasques pour leur générosité.

Le 19 octobre, Jean-Jacques Raffaele, maire de La Turbie et président du CCAS, remettait à Virginie et Jean-Philippe Schwind un chèque symbolique de 6 979 €, fruit de la générosité des Turbiasques. Le 18 juin, ils avaient été appelés à participer à une soirée caritative, offerte et organisée par Sandrine Rocca, vice-présidente du CCAS et son équipe. La totalité des recettes de la soirée était destinée à participer au financement de l'installation d'un ascenseur permettant de relier directement le garage familial à la maison de la famille Schwind, située de plain-pied dans un jardin en surplomb de la route. Cette installation, au budget estimé aux environs de 55 000 €, est indispensable pour permettre de transporter Camille, 7 ans, la fille aînée de la famille, dans son fauteuil. Camille est atteinte d'une maladie orpheline qui la prive de toute autonomie.

Le 19 octobre, le maire a expliqué que ce projet bénéficiera d'autres aides — du Département notamment — et s'est engagé à trouver le moyen boucler le financement si nécessaire. Il ne pensait pas si bien dire : depuis cette manifestation, une généreuse donatrice de la Principauté a adressé au CCAS un chèque de 4 000 € destiné au financement de ce projet.

Par ailleurs, des mamans Turbiasques se sont manifestées auprès du CCAS pour proposer de venir s'occuper de Camille afin de permettre à ses parents de prendre un peu de temps pour eux •

Médiathèque

Le cœur battant du village

Animée par Arzu-Marie, la médiathèque du four banal est un petit (par sa surface) haut lieu, très vivant, de culture, de rencontre et d'animation au cœur du village.

Elle s'installe l'été à la piscine pour offrir un coin lecture à l'ombre, elle accueille en octobre une exposition photo - « Maguelone » d'Alain Jouannetaud - dans le cadre du 18ème Festival de la Photographie méditerranéenne, elle initie à l'ikebana avec Maître Noriko Onda un samedi après-midi de novembre. Le vendredi 25 novembre, elle a plongé les écoliers turbiasques dans le monde préhistorique toujours fascinant des dinosaures. C'était à l'occasion de l'exposition qu'elle organisait du 8 au 26 novembre avec animations diverses et un atelier « Din'origami » le 16 novembre »





Le chantier a démarré en juillet 2016 par les travaux de terrassement de la voie d'accès aux futurs bâtiments et la création de murs de soutènement en béton projeté comprenant l'incorporation de tirants d'ancrage, destinés à retenir les terres, en amont et autour des futures constructions.

Des travaux de terrassement se poursuivent également pour réaliser les différentes plateformes du projet. Et une grue à la flèche impressionnante - de 60 mètres de long - signale désormais le chantier.

La construction du premier immeuble - le bâtiment H, (le premier à l'ouest) - a commencé par les sous-sols à usage de parkings et caves.

La pose officielle d'une première pierre est envisagée d'ici la fin du premier trimestre 2017.

→ Végétalisation au printemps

Le premier mur réalisé s'étend sur une cinquantaine de mètres de long et sa hauteur varie de 2 m à 6,50 m pour son point le plus haut. Cette paroi sera agrémentée d'une « peau » et de pergolas destinées à lui donner un peu de relief et offrir une meilleure intégration dans le site. Le projet est à l'étude avec l'Architecte des Bâtiments de France.

Afin de prévenir les chutes de pierres et l'érosion du talus surplombant le mur, un filet a été ancré dans la pente. Sa structure aérée permet de laisser passer la végétation indigène. L'ensemble sera ensemencé par projection de graines d'espèces végétales rustiques sur la période favorable, de mars à avril prochains. Cette végétation retombera en partie sur le mur et l'animera.

→ Maîtrise des nuisances

Au lancement du chantier, les résidents de la Villa Aurelia se sont plaint des nuisances dues à ce dernier (poussières, bruits, horaires, etc.). La commune est intervenue et le problème a été réglé par l'application de la charte « Chantier propre », qui prévoit notamment l'arrosage du terrain - pour éviter que les poussières ne volent -, le bâchage des camions et le respect des horaires d'ouverture du chantier.

Enfin, l'impact des travaux sur la circulation semble réduit. Les camions s'intègrent plutôt facilement dans le flux automobile et n'y restent pas longtemps: la décharge de la Cruelle n'est pas loin.

→ Permis modificatif

était installée dès novembre.

Selon le permis de construire initial, le projet Detras dit « Villa Augusta » comptait au total 114 logements et 4 locaux commerciaux. Si la commercialisation des logements privés se passe bien, le promoteur a souhaité transformer en logements deux locaux commerciaux mal placés. Dans ce but, il a demandé une modification du permis de construire que la mairie lui a accordée cet été »

Détras comptera donc 116 logements et, sur 300 m², deux locaux commerciaux.

La municipalité avait déjà prévu d'en acquérir un. Elle pourrait également acheter le second, dans le cadre du projet de restructuration des services de la mairie. A suivre



Un avenir à construire

Cet été, l'État monégasque a acquis pour 13 M € le Fort Massena, mis en vente par Orange Labs. L'occasion de faire avec le maire le point sur le dossier de La Tête de Chien, stratégique aussi pour l'avenir de La Turbie.



Savez-vous dans quel but la Principauté a-t-elle acquis le fort?

Jean-Jacques Raffaele : Sans préjuger des projets futurs de l'État monégasque, il me semble que la Principauté a acquis ce terrain pour avoir la maîtrise de cette position stratégique pour elle. La Principauté est en train de prendre possession des murs. Nous allons sans doute nous rencontrer en début d'année 2017 et je verrai alors quels sont les projets.

Quel potentiel représente ce terrain?

J.-J. R.: Le site regroupe un fort historique et une partie plus récente aménagée en bureaux. Le tout sur un terrain de près de 3,7 ha, classé en zone N (naturelle), c'est-à-dire inconstructible. Par ailleurs j'avais pris le soin de le faire inscrire comme « site à enjeux » à la fois au SCOT (ndlr: schéma de cohérence territoriale) de la Carf et au PLU de notre commune. Ce qui signifie que toute nouvelle construction nécessitera de passer par une modification de notre PLU pour rendre ce terrain éventuellement constructible. Et que cela ne pourra se faire que pour un projet d'intérêt général.

En tant que maire de La Turbie, que souhaiteriez-vous pour ce site?

J.-J. R.: Qu'il s'y développe un projet générateur d'emplois. Avec le départ de l'opérateur, nous avons perdu 13 emplois et le bénéfice pour la Carf de la CFE (ndlr : ex taxe professionnelle). Ma préoccupation majeure est que La Turbie continue d'être une ville vivante. Je veux enraver la tendance à devenir une cité dortoir. Pour cela il faut faciliter les emplois.

Aussi, dans l'attente d'un éventuel projet d'envergure, la partie bureaux pourrait être transformée rapidement en espace de co-working. Il suffirait simplement de faire venir la fibre et une vingtaine de personnes pourrait s'y installer.

Quel impact pour les terrains environnants les casernes d'un côté, les maisons de France Télécom de l'autre ?

J.-J. R.: Les anciennes casernes sont situées sur un site naturel protégé par un arrêté de biotope qui interdit toute construction, le mieux serait de les détruire car elles tombent en ruines et représentent un danger pour les milliers de promeneurs qui y passent. Mais, même pour les détruire, la Dreal (ndlr : direction régionale de l'environnement) exige, à l'appui de notre demande d'autorisation, une étude coûteuse, avec inventaire faunistique et floristique...

Nous avions le projet d'aménager et sécuriser un parcours avec une belle table d'orientation et des bancs pour les promeneurs, mais cela aussi nous est refusé pour des raisons environnementales. Alors que le danger persiste pour les randonneurs...

Et pour le terrain des 14 maisons du CNET?

J.-J. R. : Il avait été acheté par la commune via l'établissement public foncier (EPF) Paca dans le cadre d'une convention, en vue de la réalisation d'un projet de type hôtelier. Mais depuis, l'arrêté de biotope a réduit considérablement la constructibilité du site rendant inenvisageable un tel investissement. Nous devons retravailler avec les services de l'État et l'architecte des Bâtiments de France pour sortir de cette impasse



▶ Le 9 octobre 2014, le maire visite le terrain du CNET avec la sous-préfète à la montagne.

La mairie s'adapte!



La mairie de La Turbie regroupe 48 agents municipaux - 45 fonctionnaires territoriaux et 3 agents sous contrat - au service des Turbiasques.

A partir de 2015, l'organisation interne a été revue et la hiérarchie précisée.

« Nous avons travaillé et réfléchi avec les élus pour établir un organigramme explique Muriel Bousquet, directrice générale des services. Et nous l'avons fait valider par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Alpes-Maritimes (ndlr : organisme auguel sont affiliées les collectivités de moins de 50 agents). Puis nous avons établi pour chaque agent une fiche de poste qui définit ses missions ainsi que les compétences nécessaires pour les exercer. »

Et c'est désormais en fonction de l'acquisition de ces compétences qu'est évaluée la valeur professionnelle de chaque agent, à l'occasion d'un entretien professionnel annuel avec son supérieur hiérarchique direct. Fini la notation. « On fait le point sur l'année écoulée, sur l'acquisition -ou non- des compétences indiquées sur la fiche de poste et l'on définit les objectifs à atteindre pour l'année à venir. »

→ Réorganisation du pôle Affaires scolaires...

Le changement le plus significatif pour le public a été la réorganisation du pôle « Affaires scolaires -

Petite Enfance - Jeunesse & Sports ». Placé sous la responsabilité de Nathalie Chantoiseau (par ailleurs DRH et responsable des services financiers), il est structuré en trois unités. Au total, 20 agents de la mairie sont concernés par ce pôle et la plupart travaille dans deux unités - voire dans les trois - ce qui leur permet d'offrir une grande polyvalence au service des enfants.

L'unité « Vie scolaire », placée sous la responsabilité de Marie-Antoinette Poulain, regroupe 6 agents affectés à la restauration scolaire (cantine) et l'entretien de l'école et des bâtiments communaux.

L'unité « Petite enfance » est placée sous la responsabilité de Véronique Orefici. Elle regroupe les 5 ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) et 8 agents affectés aux garderies des deux écoles.

L'unité « Jeunesse - Sports & Loisirs » est placée sous la responsabilité de Thierry Scursoglio qui encadre et coordonne les animateurs - agents municipaux et intervenants extérieurs - affectés aux nouvelles activités périscolaires (NAP).

Thierry Scursoglio et Véronique Orefici suivent actuellement une formation pour obtenir le BAFD (brevet d'aptitude aux fonctions de directeur) et devenir directeurs du CLSH - centre de loisirs sans hébergement - créé par la commune pour lui permettre de gérer directement les NAP >

→ Guichet unique

En 2016, la mairie a mis en place un guichet unique. Désormais, à l'accueil du rez-dechaussée, les Turbiasques peuvent réaliser leurs premières démarches d'état civil et d'urbanisme ainsi que toutes celles liées à la vie scolaire de leurs enfants. L'agent d'accueil renseigne les administrés sur les démarches administratives et vérifie que les dossiers de demande diverses sont remplis correctement avant de les transmettre aux services concernés.

Avec un double bénéfice : un service plus rapide pour les administrés au rez-de-chaussée et, à l'étage, des services qui travaillent dans la tranquillité et la confidentialité >



A retenir!

Parents d'élèves, choisissez le bon interlocuteur!

- > Cantine: Marie-Antoinette Poulain.
- > Garderies : Véronique Orefici.
- > NAP: Thierry Scursoglio.
- 3 unités, 3 interlocuteurs,

1 seule adresse : periscolaire@ville-la-turbie.fr



L'accessibilité de la mairie est en marche!

Prochainement, les services techniques vont supprimer la marche d'accès à l'entrée principale de la mairie. Et bientôt, des portes coulissantes remplaceront les portes battantes d'entrée.

Par ailleurs, la mise en place d'un guichet unique est une première réponse pour l'accessibilité des services aux personnes à mobilité réduite. Pour le traitement de dossiers plus complexes, la mairie a libéré un bureau en rez-de-chaussée et ce sont les agents de la mairie qui s'y déplacent pour rencontrer les administrés PMR.

Après ces mesures de première urgence, en 2017, de nouveaux bureaux accessibles de plain-pied seront créés en lieu et place de la salle de réunion située en rez-de-chaussée inférieur, à côté des locaux de la police municipale. Ces travaux s'inscrivent dans un projet plus vaste de réorganisation des services de la mairie.

Enfin, la mairie s'engage toujours plus sur la voie de la numérisation – de son nouveau site internet, plus fonctionnel, à l'adoption prochaine de la SVE (lire ci-dessous). Ce qui participe autant à sa modernisation qu'à l'accessibilité de ses services.

La commune crée sa « mallette d'urgence »

Fortes chutes de neige, autocar en panne sur l'autoroute ou accident important survenu sur la commune : diverses situations de crise peuvent intervenir qui mobilisent la prise de décision rapide par la mairie. Pour y faire face, un planning mensuel de « veille » est instauré parmi les élus. Pour rendre ces derniers directement opérationnels, la commune a constitué une mallette d'urgence. Elle regroupe les clés des salles de la mairie, des cartes IGPN, la liste des numéros des services d'urgence – dont celui la Croix Rouge – et des adjoints et responsables à contacter, les fiches de poste des employés susceptibles d'être déplacés ainsi que le lieu où sont entreposés eau, barres de céréales et autres couvertures de survie.

Conseils gratuits en droit privé : une permanence en mairie

Me Clément Diaz, avocat inscrit au Barreau de Nice, assure une permanence pour des conseils en droit privé, les premier et troisième mercredis du mois de 16 h à 18 h. Prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la Mairie

La mairie 2.0!

→ La mairie adopte la SVE saisine par voie électronique

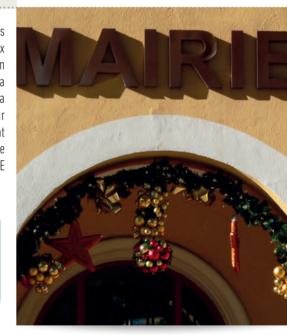
Le nouveau code des relations entre le public et l'administration, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2016, rappelle que la commune doit être transparente, agir dans l'intérêt général, garantir à chacun un traitement impartial et respecter le principe de laïcité.

Il stipule en outre que toute demande adressée à la commune par un administré fait désormais l'objet d'un accusé de réception lui permettant de connaître - notamment - les nom, qualité et adresse administrative de l'agent chargé de suivre son dossier...

Et ce nouveau code impose également des règles plus strictes dans le traitement des réponses aux administrés avec, dans certains cas, l'application du principe « silence vaut acceptation ». La nouvelle organisation interne de la mairie de La Turbie permet ainsi de dégager du temps pour traiter ce courrier. Et comme les Turbiasques ont de plus en plus souvent recours à la messagerie électronique, la mairie se prépare à adopter la SVE saisine par voie électronique •

Pour adresser directement vos courriels aux services de la mairie, rendez-vous sur le site de la mairie,

à l'adresse :
www.ville-la-turbie.fr/services-municipaux-2/



→ www.ville-la-turbie.fr: le nouveau site internet

Dans le courant de l'été est entré en service le nouveau site de la mairie. Plus pratique, plus direct, il donne de nombreuses informations dans tous les domaines de la vie de la commune. Cliquez pour découvrir ses nouvelles fonctionnalités!

Vous y retrouverez également les derniers numéros de votre magazine : La Turbie Infos.

→ La Turbie sur les réseaux sociaux

La Turbie Infos parait chaque 6 mois pour vous présenter les dossiers de fond. Entre deux parutions, restez connecté(e)(s) avec l'actualité de votre commune grâce aux réseaux sociaux.

Facebook : c'est déjà fait. Retrouvez l'actualité de La Turbie et de son maire, Jean-Jacques Raffaele, sur leurs pages respectives.

Vous les retrouverez également bientôt sur Twitter, Instagram et sur une chaîne Youtube. Et pensez à vous abonner à la Newsletter éditée par le service Communication pour ne rien manquer de l'actualité turbiasque!
#A suivre!



Rendez-vous au Point Jeunes!

Le 5 octobre, Eddy, Kilian, Antoine, Loïc, Axel et Denis, piliers du Point Jeunes réunis autour du responsable, Bruno Buquellou, accueillaient avec fierté le maire et différentes personnalités pour l'inauguration de leur local entièrement rénové et doté de WC extérieurs, résultats de 11 000 € de travaux engagés par le Sivom et la commune.

Ainsi, les 21 membres inscrits cette année (+ 5 par rapport à l'an dernier) disposent désormais de 50 m² repeints et aménagés par leurs soins, où ils peuvent faire leurs devoirs, faire de l'informatique et de la vidéo, se divertir, organiser des soirées les vendredis ou des sorties le week-end. Le tout sous la houlette bienveillante de Bruno qui explique : « Au delà d'un lieu d'accueil, le Point Info a pour projet d'intégrer les jeunes Turbiasques comme de véritables acteurs de la société et de la commune. Ils participent aux manifestations organisées par la mairie. Cette année, ils travaillent à créer un jeu de piste autour des sites historiques et du patrimoine local qui sera mis à disposition de l'office du tourisme. »

En décembre, ils participent à l'opération « Pas de Noël sans jouet » et ont intégré dans cette action citoyenne les élèves de CM2 - histoire de préparer les futurs collégiens à rejoindre l'équipe du Point Jeunes dès la rentrée prochaine!





Florian Plebani passe la main à Romain Rigal



Passé 17 ans, la jeunesse de La Turbie est accueillie au sein de l'Association des jeunes Turbiasques - l'AJT. Cette jeune association a connu un beau développement avec Florian Plebani, dynamique président qui a par ailleurs entraîné « les AJT » - une vingtaine de membres - à s'impliquer au sein du Comité des Fêtes dans l'organisation des manifestations.

En 2016-2017, l'AJT connait une réorganisation. La génération Florian Plebani s'en va. Une nouvelle arrive. Qui pour assurer la continuité ? Romain Rigal, 22 ans, actuel vice-président, le plus jeune de l'équipe en place. Son projet ? « Continuer. Nous avons un local sympa bien éguipé, un budget alimenté par une subvention de 2500 € de la mairie qui nous permet de financer en partie une ou deux sorties. Nous organiserons à nouveau le tournoi de bubblefoot de la St Michel. Et je suis prêt, si l'équipe me suit, et selon l'évolution du comité des Fêtes, à reprendre l'organisation de manifestations telles que le tournoi de boules carrées et la course de carrioles, pour lesquelles l'AJT s'était beaucoup impliquée. » >



AJT: Organisation de manifestations et activités, aide aux jeunes de 17 à 22 ans - Espace Jean Favre Contact: Romain Rigal - Tél.: 06 64 25 13 59 Mail: ajt06320@gmail.com Page FB Association des jeunes Turbiasques (groupe fermé).



Manifestation organisée à 100% par l'AJT, le 2°tournoi de bubble-foot fut l'occasion de belles parties de rire, sous les commentaires fulgurants de Romain Rigal - ici à gauche

Dossier >> L'école de A à Z

Effectifs en légère hausse, nouveautés de la rentrée, un budget conséquent, une cantine qui développe l'autonomie, de nouvelles activités périscolaires et les initiatives de l'APE : ce dossier vous dit tout sur un petit monde qui concerne et s'organise autour des 264 enfants élèves des écoles maternelle et élémentaire de La Turbie.



Le 1er septembre, 264 enfants ont pris le chemin de l'école : 162 pour l'élémentaire, 102 pour la maternelle. « 4 élèves de plus qu'en 2015, c'est bien, commente Liliane Cloupet, adjointe aux affaires scolaires. Cela s'inscrit dans la tendance à l'augmentation régulière du nombre de nos effectifs, due essentiellement à la bonne réputation de notre école et à la qualité de son enseignement. Car, sur 264 élèves, 61 ne sont pas turbiasques et bénéficient d'une dérogation* ».

→ Du neuf et des drapeaux

Comme chaque année, l'été a été l'occasion de réaliser des travaux d'entretien et d'apporter des nouveautés pour la rentrée. Ainsi, en maternelle, la classe de Mme Bombal (petite et moyenne section) s'est vue équipée de jouets tout neufs : étal de marchande, garage, établi de chantier, balance d'épicier, nursery, caisse enregistreuse, combiné de cuisine etc. : Autant d'outils pédagogiques dédiés à l'apprentissage qui, ajoutés aux nouveaux poufs multicolores, représentent un total de 2 600 € investis par la commune.



Dans les cours, les services techniques de la commune ont dessiné au sol divers jeux de marelle et aménagé des espaces d'expression, revêtus d'une peinture permettant aux enfant d'exprimer librement leur humeur du jour. Cette initiative a connu un succès immédiat.

Les services techniques ont également installé, dans la cour de l'élémentaire, une seconde table pique-nique avec ses bancs. Et installé des drapeaux - Europe, France et La Turbie - financés par l'Association des parents d'élèves (APE).

→ Budget : environ 500 000 €

En 2015-2016, le budget consacré par la mairie à l'école s'élève à 473 280 €, répartis entre :

- la cantine : 180 750 €. Financée à 40% par les parents qui paient le repas servi par la SNRH (85 000 €) La commune supporte les charges salariales.
- **l'école :** 275 000 €. Pour financer les Atsem, le personnel d'entretien, l'entretien des bâtiments et les 50 € par enfant versés aux enseignantes pour l'achat du matériel scolaire.
- Nouvelles activités périscolaires (NAP) : 17 530 €. En contrepartie, la commune reçoit de la Caisse d'allocations familiales une subvention équivalente à 0,52 € par enfant et par semaine.

Pour évaluer le coût exact, il conviendrait d'ajouter la part salariale du personnel municipal occupé par le périscolaire : le temps des garderies et de la cantine >

> A la cantine

Autonomie et chasse au gaspillage



En 2016-2017, sur 264 élèves, 206 sont inscrits à la cantine pour une capacité maximale de 208 places. « Nous devons jongler pour répondre aux

nombreuses demandes, explique Liliane Cloupet qui confie : Nous réfléchissons à l'extension de la cantine pour l'avenir ».

La SNRH - Société niçoise de restauration - fournit les repas élaborés selon le cahier des charges qui exige des repas équilibrés, avec un repas bio par semaine et chaque jour un menu végétarien servi sur demande expresse des parents comme repas de substitution. Les dames de la cantine préparent fruits et salades et réchauffent les plats qu'elles servent en deux services - et depuis la mise en route des nouveaux rythmes scolaires qui ont réduit la pause méridienne (de midi à 13H30), c'est un peu la course!

Mais il règne une joyeuse ambiance, améliorée encore par « la » grande nouveauté de la rentrée : désormais les enfants se servent eux-mêmes dans les plats que les dames de la cantine déposent sur chaque table. Avant c'était elles qui remplissaient chaque assiette. Aujourd'hui, elles sont là pour veiller à ce que les enfants prennent de tout, quitte à se limiter à une pincée « pour goûter » - telle est la première consigne donnée par l'élue. La seconde étant « je mange ce que je prends ».

« Pas de gaspillage, résume Liliane Cloupet. J'ai fait supprimer les poubelles de table. »

Et les enfants adorent. Le maire a pu le constater par lui-même, s'invitant à la cantine le 22 septembre dernier. Verdict après avoir déjeuné dans les mêmes conditions que les enfants : « La nourriture est bonne et en quantité suffisante. Les enfants semblent heureux et sont plutôt sages. C'est beaucoup mieux que de mon temps », a-t-il souri, avant de noter la nécessité de continuer d'abaisser le niveau sonore. Cet été, les services techniques avaient équipé le mur mitoyen avec la cuisine de grandes plaques destinées à absorber le bruit. « On va continuer sur le mur d'en face. » »



> Activités périscolaires 2016 / 2017

Expériences scientifiques et escrime en 2017!



De Quand une grande chasse au trésor est organisée dans le village dans le cadre des NAP.

Mises en place depuis la rentrée 2014, les activités périscolaires du jeudi après-midi, facultatives et gratuites, connaissent un grand succès : elles accueillent 90 % des effectifs de l'école. En primaire, les enfants sont répartis en 8 groupes qui participent chacun à deux ateliers parmi les 8 proposés et dont le programme change à chaque rentrée de vacances. Ainsi, en novembre-décembre 2016, les enfants s'adonnent de manière ludique aux arts plastiques, danses de salon, dodgeball, handball, rugby, théâtre, peinture et séances à la médiathèque.

De plus, la mairie a demandé à la SNRH d'organiser un atelier avec diététicienne pour apprendre aux enfants à se nourrir correctement.

« Notre maître-mot étant « la découverte, tout le temps », nous travaillons sur deux projets pour 2017, explique Liliane Cloupet. Des expériences de sciences à faire à travers le jeu – tout est préparé et sécurisé à partir d'un kit. Je cherche des financements. Et Thierry Scursoglio essaie de monter un atelier escrime – un sport qui représente la maîtrise à l'état pur et l'excellence même. » »

Une étude surveillée pour l'élémentaire

Soumis cet automne par sondage auprès des parents d'élèves, le projet de Liliane Cloupet d'instaurer une étude surveillée facultative pour les élèves de l'école élémentaire a connu un grand succès. « Nous avons constitué une classe de 30 enfants qui va démarrer dès le lundi 9 janvier 2017, dans les meilleures conditions possibles pour les enfants, puisqu'ils vont faire leurs devoirs avec une enseignante de l'école ! se réjouit l'élue. Je remercie la directrice, Mme Duriez, qui m'a aidée à convaincre trois de ses collègues pour offrir un service de grande qualité. »

Facturée 35 € par mois, elle se déroulera les lundi, mardi et vendredi, de 15h40 à 17h - 20 minutes de récréation, une heure d'étude - et se substituera à la première tranche horaire de garderie.

Rappelons que la mairie de La Turbie assure 3 périodes de garderie : le matin de 7h30 à 8h20 ; le soir de 15h40 à 17h et de 17h à 18h30 (de 16H30 à 18H30 le jeudi)



En juin prochain, chaque élève de primaire et de la plus grande section de maternelle bénéficiera de 10 leçons de natation dans le cadre du programme « Learn to Swim » de la fondation Princesse Charlène de Monaco.

Elles se dérouleront à raison de 2 séances par semaine, dans la piscine de La Tête de Chien. Et nul doute que, fin juin, le double champion olympique Alain Bernard, parrain de l'opération, viendra, comme chaque année, remettre leur diplôme aux enfants

Cantine: légère hausse

Chaque repas revient à 6,93 € à la commune : c'est le prix du repas facturé par la SNRH auquel s'ajoutent les frais de personnel. La municipalité souhaite que la participation demandée aux parents corresponde au coût du repas facturé par la SNRH. C'est ainsi que, par délibération du CM du 26/08/2016, cette participation est passée, depuis la rentrée 2016, à 2,30 €, 3;35 € ou 4,25 € (selon les tranches de revenus des parents). Elle n'avait pas changé depuis 2011.

→ Changement de circonscription d'académie

Selon la nouvelle organisation des cycles scolaires mise en place par l'Éducation Nationale pour la rentrée 2016, le cycle 3 dit « de consolidation » regroupe les classes de CM1, CM2 et 6ème. Le collège de référence pour les élèves de La Turbie étant le collège Jean Cocteau de Beaulieu, qui dépend de la première circonscription de l'Académie de Nice, l'école de La Turbie a quitté la circonscription de Menton pour intégrer celle de Nice. Désormais, les Turbiasques auront affaire à un inspecteur, des conseillers pédagogiques, des psychologues et médecins scolaires de Nice

Tout sur la cantine et le périscolaire sur www.ville-la-turbie.fr

Le nouveau site de la mairie veut apporter l'information la plus large possible aux parents.

Retrouvez dans: Vie Locale / Enfance et Jeunesse /
Scolarité tout ce que vous voulez savoir
sur la vie de vos enfants hors temps scolaire:
bulletins d'inscription et menus de la cantine –
infos sur les garderies – et tout sur les activités
périscolaires du jeudi: présentation de chaque
atelier, de son animateur et du programme
qu'il va développer.

Dossier > Sécurisation de l'école

La Turbie à la pointe

Suite aux attentats de Paris et de Nice, l'État a demandé aux mairies de prendre en charge la sécurisation des écoles, dans le cadre fixé par le Ministère de l'Éducation Nationale. Et d'instaurer un plan particulier de mise en sécurité : le PPMS « Intrusion Alerte Attentat ».

A La Turbie, la mairie n'avait pas attendu ces directives pour se préoccuper de la sécurisation de ses écoles. Dès le 4 mai 2016, un groupe de travail était créé entre Liliane Cloupet, Jean-Louis Bauchet, chef de la police municipale, un référent sécurité de la Gendarmerie et Sylvie Dorival, directrice des services techniques.

Le groupe a rapidement établi un diagnostic et des propositions qu'il a présentés avant les vacances d'été, en comité de pilotage. Ce comité est composé des membres du groupe de travail, du maire, des 2 directrices d'école et du responsable de l'équipe mobile de sécurité (EMS) des A.-M pour l'Académie de Nice.

→ Alarme anti-intrusion

Ainsi, dès la rentrée de septembre, l'école était équipée d'une alarme anti-intrusion - à partir d'une application très innovante installée dans les téléphones portables des 12 enseignantes et des 3 responsables de la cantine, des garderies et des NAP). Un investissement de 1 475 € HT financés à 70 % par le Département.

D'autres mesures décidées consistent à occulter les cours de récréation depuis la place Neuve et empêcher les intrusions par la sécurisation des fermetures des portails et portes, la rehausse des portails, la modification des clôtures et la pose de barreaux aux fenêtres des rez-de-chaussée pour un budget de près de 56 000 € HT financés à 80 % par l'État.



« Nous n'avons pas l'intention de transformer l'école en Fort Knox, mais la volonté de la sécuriser au mieux, a souligné le maire en conseil municipal. D'autres mesures sont à l'étude, dont la pose de caméras. »

→ « Ils l'ont attrapé le loup ? »

Un exercice destiné à tester l'alarme anti intrusion a été réalisé fin octobre.

Repérant un « rôdeur », une intrusion inopportune, l'enseignante n'a qu'à appuyer sur l'icône installée sur son téléphone et aussitôt, l'application géo-localise la salle de classe concernée et lance l'information sur les écrans d'ordinateurs de la police municipale, fait sonner son standard, prévient les élus sur leurs téléphones portables et adresse automatiquement un SMS à toutes les autres enseignantes des 2 écoles qui doivent alors appliquer automatiquement les 3 mesures de confinement : 1 - Bloquer la porte par tout moyen (il change en fonction de la configuration des lieux) - 2 - Occulter les fenêtres - 3 - Se cacher sous les tables et faire silence.

Fin octobre, un exercice a été réalisé et tout s'est très bien passé, les enfants sont restés confinés. Si bien que les policiers se sont déclarés très impressionnés par le silence qui régnait dans toute l'école quand ils sont intervenus et ont libéré les classes l'une après l'autre.

« Ils l'ont attrapé le loup ? » leur a demandé un petit garçon avant de sortir de dessous son bureau >



Hommage à Charlie

Cette sculpture en aluminium et résine (86 x 40 x 40 cm) a été réalisée par l'artiste Stéphane Cipre, suite aux attentats de Charlie Hebdo. Le sculpteur, qui réside à Peille et dont les enfants fréquentent l'école de La Turbie, a obtenu l'autorisation d'utiliser le cadre d'une salle de classe pour mettre en scène et photographier cette pièce unique

Associations > APE

Aux côtés des enfants

En juin dernier, l'Association des parents d'élèves (APE) décidait d'organiser une « boum des écoles » sur la place Neuve. Bénéficiant du soutien immédiat du maire, Elodie Brun, présidente, et sa petite équipe font appel au bénévolat des parents, trouvent un traiteur et décident de prendre en charge un tiers du prix des assiettes-repas pour que la fête soit accessible au plus grand nombre. La soirée commence à 20h par une zumba géante sur l'esplanade avec Magali, professeur à La Turbie. Et l'APE, qui comptait sur 150 convives, en découvre 380 ! Malgré l'épidémie de varicelle ! La soirée sera délicieuse, festive et familiale, et les enfants heureux de danser avec DJ Jean-Marie aux manettes.

→ Appel aux bénévoles

« Le succès de notre boum a donné un nouvel élan à l'association », constate Elodie Brun. En ce mercredi 19 octobre, midi, alors que commencent les vacances de la Toussaint, l'APE a installé un stand Halloween devant l'entrée de la salle polyvalente: sandwiches, hot-dogs, bonbons... Et desserts magnifiques préparés par de talentueuses mamans pâtissières: Céline, Caren et Ruth-Lina, tout droit sortie de l'émission de M6 « Le Meilleur Pâtissier »!

Sous son chapeau de sorcière, Elodie poursuit : « Nous poursuivons notre programme : l'organisation d'une fête à chaque période de congés scolaires : une pièce de théâtre pour Noël, puis



une fête au Printemps. Nous ne sommes que 4 au bureau de l'APE(1), aidées par une dizaine de parents bénévoles. Si nous étions plus nombreux, nous pourrions organiser une galette des rois. Ces animations sans entamer notre budget annuel initial de 14 000 € que l'on consacre à l'école : 400 € par classe pour financer les sorties scolaires plus le financement de deux évènements sélectionnés avec les enseignantes. »

Mais l'entreprenante présidente de l'APE veut aller plus loin et impliquer plus encore l'APE dans la vie associative du village. « Il y a une vraie énergie à La Turbie sur le plan associatif. Le soutien de la municipalité, l'appui des services techniques et l'implication bénévole des parents ont été les clés du succès de la boum. De même nous soutenons les actions et animations chaque fois que nous le pouvons par une implication bénévole — pour le Téléthon, notamment. »

1 - Avec Katja Dressel (trésorière), Catherine Martin (secrétaire), Dyanira Le Marrec (secrétaire adjointe) •

Association des Amis du Trophée

Escapade culturelle en Provence



L'Association des Amis du Trophée organise chaque année une escapade culturelle en lien avec le trophée. Le 14 mai, une quarantaine de membres, dont le maire, et Hélène Grouselle, présidente, prenait la route en bus, direction Glanum - le site archéologique le plus important de la Gaule narbonnaise et qui donnera lieu à la création de Saint Rémy de Provence. Après la visite rendue passionnante par un guide - conteur hors pair - et un déjeuner sur place, la petite troupe rejoignit les Baux de Provence tout près, pour assister au spectacle exceptionnel, magique, qu'offraient les Carrières de Lumières autour de l'œuvre de Chagall.

Pour 2017, elle prévoit d'accueillir à La Turbie une partie de l'exposition "Monoïkos - l'Histoire antique de la Principauté" que les Amis du Trophée découvraient le 1^{er} octobre dernier au musée d'anthropologie de Monaco. Et prépare de nouvelles animations pour la prochaine grande journée romaine qu'elle organisera en septembre au Trophée, à l'occasion des Journées du Patrimoine.

Intercommunalité > Dommages aux biens non assurables

La Turbie à l'origine d'une action nationale

550 000 € de travaux entrepris pour sécuriser les Révoires (lire par ailleurs) : l'équivalent d'un an d'investissement de la commune!

Quand un tel évènement survient, il faut remettre la voie en service au plus vite tout en assurant la sécurité des usagers. Mais les travaux à entreprendre sont très lourds financièrement et si la commune engage les premiers travaux en urgence elle court le risque de perdre le droit à divers recours et à l'obtention de subventions

Devant la complexité d'une situation qui a toutes les chances de se reproduire, et pour laquelle il n'existe pas d'assurance, le maire s'est posé la question : comment une commune peut-elle faire face aux lourds problèmes financiers, juridiques et logistiques consécutifs à ces éboulements, tout particulièrement quand la situation n'est pas reconnue en catastrophe naturelle ?

→ Avec l'Association des Maires de France

C'est pour tenter de trouver des réponses durables que Jean-Jacques Raffaele a invité, le 17 juin dernier, ses collègues maralpins à une réunion en mairie, avec le soutien de l'Association des maires des Alpes-Maritimes. Élus et représentants de 8 communes (dont Mandelieu, Grasse et Cap d'Ail) ont participé à cette réunion au cours



veille de la rentrée scolaire, 278 000 € de travaux se terminaient pour

de laquelle ont été élaborées deux propositions concrètes : créer un fonds de garantie qui pourrait avancer aux communes la trésorerie nécessaire. Et élaborer, en relation avec assureurs et cabinets d'avocats, un guide des procédures qui permette aux communes de prendre les mesures d'urgence nécessaires à la sécurisation de la situation, sans porter préjudice au bon déroulement des actions à engager par la suite.

Le compte-rendu de cette réunion, avec ses propositions, a été transmis à l'Association des Maires de France (AMF). En retour, Jean-Jacques Raffaele a été invité le 23 novembre dernier, à Paris, où, accompagné de Cyril Piazza, maire de Peille, il a présenté ces travaux à la Commission de l'Environnement et du Développement Durable de l'AMF

A l'issue de cette réunion, l'AMF a décidé de créer un groupe de travail au niveau national afin d'élaborer des propositions concrètes qui pourraient être soumises aux futurs candidats à l'élection présidentielle - ou au futur gouvernement >

Sécurisation des Révoires 550 000 € de travaux



présentent un niveau de danger mineur, devrait démarrer en février-mars 2017.

Pas de fermeture de la route cette fois. La commune prévoit une circulation par feux alternés.

Les travaux de sécurisation consécutifs à cet éboulement, entrepris par le Sivom de Villefranche qui assume la compétence voirie, auront représenté un total de 550 436,40 € TTC ▶



délégué à la voirie et à l'assainissement Par arrêté du 2/11/2016, le Sivom syndicat intercommunal à vocation multiple de Villefranche-sur-Mer, a nommé Jean-Jacques Raffaele, maire de La Turbie, élu 3ème vice-président le 10/10/2016, délégué à la voirie et à l'assainissement.

La seconde tranche de travaux destinés à éliminer les derniers points détectés par cette étude et qui

Ces travaux visaient à traiter les 30 points jugés les

plus dangereux par le rapport d'expertise préalable.

s'abattaient sur le chemin des Révoires, sans faire

de blessés mais menacant la sécurité de 5 villas

et bloquant durablement la circulation. Il aura fallu

attendre le 1er septembre et 278 062,80 € de travaux

réalisés pour voir cette dernière rétablie.



Ouvert en juin 2015, le parking, avec sa première heure de stationnement gratuit, connaît un succès croissant. Et se confirme comme un outil précieux pour la vie commerciale comme pour la sécurité des Turbiasques.

En 2015, de juillet à décembre, il a enregistré 2 579 entrées en moyenne par mois, avec un pic à 3 736 en septembre.

En 2016, du 1er janvier au 28 novembre, la moyenne s'établit à 3 128 entrées par mois, et à nouveau septembre connait un pic de fréquentation de 4 565 entrées, devant juin (3 540). Septembre connait une hausse de +22% sur septembre 2015, octobre de + 33 % sur octobre 2015 et novembre (avec seulement 28 jours) de 56 % sur novembre 2015.

Enfin, sur les 9 premiers mois de l'année, le nombre des séjours inférieurs à une heure, donc gratuits, s'élève à 13 728 et représente 58 % des séjours - soit presque 6 entrées sur 10. Où l'on retrouve l'usage pour les courses au cœur du village et la dépose des enfants à l'école et aux activités de loisirs – puisque le stationnement en double file devant l'école a été interdit dans le cadre du plan Vigipirate.

Les séjours compris entre 1 et 2 heures représentent encore 21 %, ceux entre 2 et 3 heures 3.5 % et les séjours de nuit 5 % >

NOUVEAU!

Les détenteurs d'un iPhone (6 et au-delà) peuvent désormais payer avec leur Smartphone (en caisse) grâce à l'application Apple Pay!





Turbiasques et visiteurs commencent à acquérir le réflexe Parking avec son heure gratuite et ses tarifs intéressants.

Saison touristique 2016

En demi teinte



A la fin du mois d'octobre 2016, la fréquentation du Point Information Tourisme depuis le début de l'année s'élevait à 2 211 visiteurs, contre 2 931 en 2014 et 2 638 en 2015 sur la même période.

Cette baisse de fréquentation en 2016 s'inscrit dans la tendance qui s'observe depuis 2014 mais provient également d'une fréquentation estivale 2016 perturbée par des mouvements de grève puis l'attentat de Nice. Cela est particulièrement visible au mois d'août 2016, avec 359 visites contre plus de 500 les années précédentes. En revanche la répartition entre Français et étrangers demeure égale – à raison de 2/3 pour les nationaux et 1/3 pour la fréquentation étrangère dominée depuis 15 ans par le Royaume-Uni et l'Italie.

Logiquement, la taxe de séjour 2016 (9 598.50 €) est en baisse sur 2015 (10 902.80 €) ▶

Rienvenue

Bienvenue aux nouveaux commerçants et praticiens

- → Au 13 avenue de la Victoire, **la maison Barbera** (depuis 1902) devient « La Table Gourmande » avec 2 chefs dont Maître Ming, spécialiste des sushi faits à la minute et à déguster sur place ou à emporter. Ouvert du mardi au samedi Tél.: 04 93 41 58 49.
- → Au 10 place Detras, **le petit restaurant** de 18 places revit avec l'arrivée de Julie en cuisine et Babette, en salle. Une cuisine de bistrot avec hamburgers, pâtes fraîches italiennes... Un salon de thé (Mariage, Kusmi, et Terre d'Oc bio) Et vente à emporter de vins.
- → **La Fourchette Libre :** Ouvert le midi du mardi au samedi. Et le soir, du jeudi au samedi. Tél. : 09 67 34 18 86.
- → Au 5 place Théodore de Banville, **Gérard Genevois,** 29 ans, boucher de père en fils, 14 d'expérience, ouvre la « Boucherie des Alpes » tous les jours sauf : le lundi et les mercredi et samedi après-midi. Tél. : 04 93 41 09 58.
- → Au 4 av. du Cap-d'Ail, **Marina Passalboni,** neuro-psychologue, a ouvert son cabinet pour aider et accompagner enfants et adultes. Tél.: 06 64 54 64 81.
- → Nadège Berro, très appréciée par son implication au sein de la mairie, l'a quittée cet été pour créer sa société de « personal shopper » spécialisée en meubles et décoration.

Tél: 06 82 36 48 86 - Mel: info@chasseusededeco. com - Blog: www.chasseusededeco.com

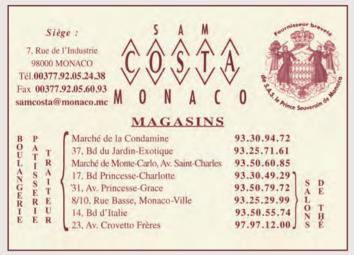
→ Au 8-10 place Detras, **Valentin Lopez**, ostéopathe D.O. s'installe à côté du cabinet de kinésithérapie Tél.: 06 58 11 95 90

Site: http://www.osteopathe-laturbie.fr





smbtp@wanadoo.fr





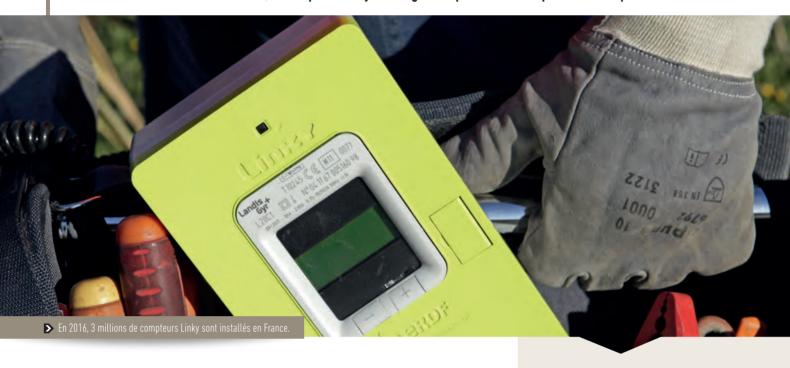






Une innocuité à confirmer

Avant son arrivée en 2018 à La Turbie, le compteur Linky interroge et inquiète. Bruno Lopez mène l'enguête...



La loi sur la transition énergétique du 18/08/2015 prévoit, d'ici à 2021, le remplacement de 35 millions de compteurs d'électricité dans les entreprises et chez les particuliers par des compteurs Linky. Initiée en décembre 2015, l'installation de ce compteur intelligent et communicant (link = lien en anglais), c'est à dire pilotable à distance, est destinée à la fois à supprimer les interventions à domicile et à favoriser une meilleure régulation de la production et de la consommation de courant.

Si l'installation par Enedis (ex ERDF), gestionnaire du réseau de distribution, est obligatoire et gratuite, elle soulève questions(1) et oppositions au point que des communes ont déjà voté un refus d'installation.

Les détracteurs de Linky s'inquiètent à la fois d'une possible pollution par ondes électromagnétiques et d'une intrusion dans la vie privée par la collecte d'informations sur la consommation électrique qui pourraient être utilisées à des fins commerciales.

→ Réponse scientifique

A La Turbie, où l'installation du compteur vert anis est prévue au cours du 1er semestre 2018(2), le maire a confié, en mai 2016, à Bruno Lopez, conseiller municipal et astronome, le soin d'apporter une réponse scientifique, objective et documentée, sur le danger que Linky pourrait représenter pour la santé. Après une demijournée d'information auprès de ERDF en juin

2016 et la lecture de divers rapports techniques réalisés par l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR), le conseiller municipal a livré son analyse, fin novembre : « Les études entreprises concluent que les niveaux d'exposition aux ondes électromagnétiques sont faibles et ne conduisent pas à une augmentation significative du niveau de champ électromagnétique ambiant. Toutefois, j'ai constaté que les mesures du « champ électromagnétique ambiant » ne sont pas présentées dans le rapport. J'ai donc demandé à l'ANFR qu'elle me communique les niveaux d'émission électromagnétique pour le champ ambiant sans compteur Linky. La réponse me permettra de conclure définitivement sur l'innocuité de Linky. »

Le maire a déjà prévenu le conseil municipal que le Préfet considèrera comme « illégale » toute délibération du Conseil Municipal visant à refuser Linky >

→ L'étude réalisée par Bruno Lopez

Linky utilise la technique du Courant Porteur en Ligne (CPL) que l'on substitue au Wifi dans les habitations pour limiter les ondes électromagnétiques et améliorer débit et fiabilité entre les appareils connectés.

En France, la réglementation en matière d'exposition du public aux ondes électromagnétique est contenue dans un décret de 05/2002 qui fixe les valeurs-limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques émis. Ces limites

ont été proposées, au niveau international, par le comité de protection contre les rayonnements non-ionisants (ICNIRP), association officiellement reconnue par l'Organisation Mondiale pour la Santé.

Les valeurs-limites d'exposition dépendent des fréquences. Pour la bande de fréquences CPL bas débit utilisée par les compteurs Linky (35,9 - 90,6 kHz), elles valent 6,25µT pour le champ magnétique et 87 V/m pour le champ électrique.

L'ANFR a réalisé divers rapports techniques concernant les niveaux de champs électromagnétiques créés par le compteur Linky.

Les volets « 1 mai 2016 » et « 2 septembre 2016 » de ces rapports concernent les mesures en laboratoire. Le volet 3, « septembre 2016 », présente des mesures effectuées sur le terrain au sein de 4 habitations(1)

Résultats: les niveaux maxima de champ magnétique observés à proximité des compteurs varient entre 0,018 μ T et 0,031 μ T. Soit 200 fois moins que la valeur limite règlementaire. A proximité des prises, des interrupteurs et en milieu de pièces, ils se réduisent encore (20 000 fois moindre que la valeur limite réglementaire).

Enfin, mesurés dans les différentes pièces, ils sont comparables à ceux mesurés en face du compteur (entre 0,25 V/m et 0,8 V/m), soit entre 100 et 350 fois sous la valeur limite réglementaire >

1 - http://www.anfr.fr/en/anfr/actualites/ toutes-les-actualites/detail-actualite/actualites/ compteurs-linky-1/#menu2

6 mois dans le rétro > L'Été à La Turbie

→ Les festivités avaient bien commencé avec, le 12 juillet, une soirée Tango au trophée, offerte au public dans le cadre du Festival Les Musicales du Trophée suivie, le 13 de la soirée Soupe au Pistou et bal du Comité des Fêtes.



→ 22/07 et 4/08 : Les Soirées Estivales gratuites au Trophée.

Le 22 juillet, 80 spectateurs se retrouvent, pour une belle soirée rythm'n blues soul - funk avec les musiciens, chanteurs et chanteuses de Soul Man Family.

→ 13/07 : entre la soupe au pistou (merci Georges !) et le bal gratuit sur la place Neuve, retraite aux flambeaux pour les enfants dans les rues du vieux bourg. Une soirée organisée par le Comité des Fêtes.



→ Puis le 4 août, théâtre : « Quand je serai grand ».

La Cie « La 8ème Alchimie » partage avec les 110 spectateurs présents, l'importance de garder son cœur d'enfant et le bonheur de jouer.

6 mois dans le rétro > Hommages et récompenses en mairie



→ Vendredi 24 juin : Cadeau de départ pour les 28 CM2 de Mme Lopez Un mug bleu glacé avec l'adresse du site internet de La Turbie, un porte-clés aux armes du village et une clé USB de 8 Gbits, le tout joliment emballé : tel est le cadeau de la commune aux 28 élèves qui quittent définitivement l'école primaire. Pour les encourager à poursuivre leur parcours avec succès.

→ Mardi 4 octobre : Diplômes de médailles du travail Cérémonie conviviale où le maire remet leur diplôme de médaille du travail à 2 récipiendaires turbiasques : le vermeil (30 ans) à Mauro Musumarra, l'or (35 ans) à Élisabeth Etes.



- → **Jeudi 14 juillet : Croix du Combattant et nouveaux galons.**Après la cérémonie officielle, l'assemblée se retrouve sur le parvis de la mairie.
- → Au nom du Secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants, Marcel Renault, doyen de l'Association patriotique turbiasque, remet la Croix du Combattant à Jean-Pierre Bault ainsi qu'à Christophe Corvi Valetti.
- → Puis le maire remet leurs nouveaux galons aux pompiers.

 12 promus, 5 présents, les autres sont appelés ailleurs. Les pompiers ne savent pas encore qu'ils vont être mobilisés dans les heures qui suivent pour un drame qui va les marquer durablement.
- → Vendredi 11 novembre : Médaille de la Ville : Sur le parvis de la mairie, après la cérémonie du 11/11, le maire remet la médaille de la Ville à Édouard Doria, qui quitte son poste de chef de la chorale Saint Michel après 22 ans de bénévolat au cours desquelles il a fait découvrir et chanter à la chorale la musique remarquable du prêtre Henri Carol.



6 mois dans le rétro > Les enfants à la Fête

→ 24/06 : Boum des écoles

Une fête très familiale avec zumba géante sur la place neuve!

→ 22 et 23/10 : En avant petits légionnaires !

A l'occasion de « Monument Jeu d'Enfant » organisé par le Monum, la Legio VI Ferrata campe sur le site du Trophée d'Auguste et l'anime. Accueillis gratuitement les enfants jouent à se glisser dans la peau d'un légionnaire romain : entraînement au combat, fabrication de bouclier, atelier de poterie, tir à l'arc... Pour les fans : rendez-vous en septembre 2017, pour la grande fête romaine.



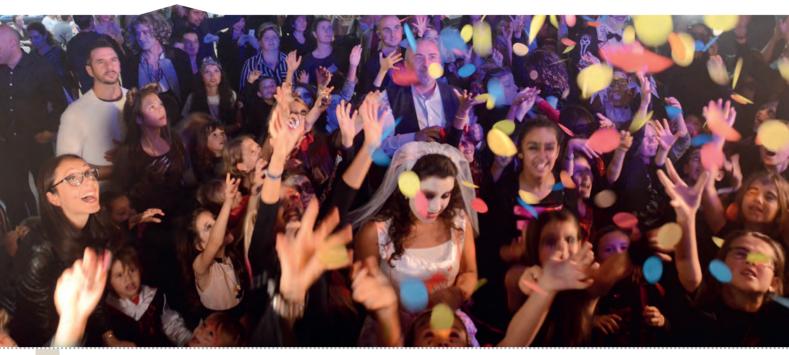


→ 31/10: Halloweeeeeeen!

A peine la nuit tombée, des centaines d'étranges personnages se répandent dans le village, menaçant commerçants et habitants de mauvais sorts s'ils ne leur offrent pas des bonbons, puis rejoignent la salle polyvalente où ils se livrent à un joyeux sabbat, animé par **DJ Jean**Max avec la bénédiction du Comité des Fêtes.

→ 31/10 : Roumpa pignata

Prévue pour la St Michel, la roumpa pignata, organisée par Irahta, est reportée pour cause de mauvais temps au 31/10, en ouverture de la chasse aux bonbons d'Halloween. Ce sont donc des sorcières, zombies et autres magiciens qui ont cassé 40 casseroles pour récupérer les premières friandises!



6 mois dans le rétro > Du 18/09 au 2/10 : le Festin de la St Michel



Organisées par le Comité des Fêtes, les traditionnelles festivités liées à la célébration du Saint Patron de La Turbie commencent dès le dimanche 18 septembre avec les aubades à la population. Après le dîner de la St Michel, le 24, la veillée de la St Michel avec messe et procession dans le village, le 28, la messe solennelle et l'apéritif d'honneur, le 29, les festivités se terminent sur une double note sportive : concours de pétanque le 1er/10 et tournoi de bubble-foot, le 2.



- → Samedi 24 septembre : animé par les DJ Lionnel et Patrick, le dîner dansant de la St Michel réunit 80 convives auxquels se joignent, au fil de la soirée, d'autres danseurs venus profiter de l'ambiance toujours très chaleureuse des fêtes turbiasques.
- → **Jeudi 29 septembre :** la messe accompagnée par la chorale Saint Michel de La Turbie remplit l'église. Florian Plebani, représentant la présidente du comite des fêtes, terrasse le dragon et c'est l'offerte traditionnelle avec l'association « La Luerna ».
- → Puis l'apéritif d'honneur servi en salle polyvalente réunit la population, les représentants des corps constitués et les élus des communes environnantes.
- → Le 1er octobre, à 14H3O, le concours de boules organisé avec l'Asct Boules dans son clos de l'Amendola, accueille, malgré la pluie qui menace, 40 joueurs - dont le maire - pour un concours bon enfant - à la mêlée - mais disputé très sportivement jusqu'à 20h.



Qui pour reprendre la présidence ?

15 ans de bénévolat au sein du Comité des Fêtes dont 4 comme présidente, c'était bien mais ça suffit. Chantal Plebani a fait savoir au maire qu'elle ne sera plus présidente en 2017.



Ce lundi 31 octobre au soir, la salle polyvalente est le théâtre d'un formidable sabbat, où sorcières, vampires et autres zombies, petits et grands, dansent et s'agitent sur des rythmes endiablés, sous des pluies ponctuelles de bonbons, bulles de savon et confettis. Une fête chaleureuse et conviviale comme on sait les organiser à La Turbie, et pour laquelle certains sont venus depuis Menton et même Saint Laurent du Var, à l'image de Lilly-Rose, une bien jolie sorcière. « On est venus à La Turbie car on cherchait une chasse aux bonbons pour notre fille », expliquent ses parents aux looks terrifiques.

Alors que la fête bat son plein, Chantal Plebani se pose un instant, et sourit sous son haut chapeau noir et rouge.

« Bien sûr que je suis la plus heureuse devant le succès de nos soirées. Je suis triste quand je ne vois pas beaucoup de monde car je fais toujours tout ca avec cœur. »

Pourtant... « Nos dernières fêtes ont attiré moins de monde. Cela devient plus difficile de faire bouger les gens. Il y a tellement de problèmes extérieurs... Même si nous pouvons toujours compter sur un groupe de fidèles dont font partie le maire et son équipe. »

→ Une véritable petite entreprise!

Est-ce pour cette raison qu'elle a décidé de démissionner ? « J'arrête pour des raisons personnelles. Au bout de 15 ans de comité des fêtes, dont 4 ans de présidence, et à l'aube de ma soixantaine, je veux passer à autre chose. Et passer la main à d'autres qui ont la niaque.

« Quand j'ai pris la suite de Alain Ventura, c'était avec une dizaine de jeunes, très impliqués dans la vie du village, qui avaient souhaité intégrer le comité. Cela a été l'occasion de leur montrer ce qu'une association assez importante telle que la nôtre peut faire. Avec un budget de 11 000 €

et le soutien de la mairie - qui nous accorde 5 000 € de subvention - et de très généreux donateurs, nous organisons 10 manifestations par an(1). C'est beaucoup de travail et de temps. Une véritable petite entreprise.

- « Nous avons bien travaillé ensemble, jeunes et anciens, dans une bonne ambiance, même s'il a fallu jouer avec l'emploi du temps de chacun. Mais aujourd'hui les jeunes sont partis, pris par leurs vies, leurs études et personne parmi les anciens ne veut reprendre la présidence.
- « Nous tiendrons notre AG début 2017. Elle sera ouverte à tout le monde. Je souhaite qu'à cette occasion quelqu'un se présente pour reprendre le flambeau... Il y a toujours eu un comité des fêtes à La Turbie - mon grand-père, décédé en 1951, en faisait déjà partie. Le comité doit être repris pour faire perdurer les traditions. Et je viendrai aux fêtes, bien sûr. Mais je m'assiérai. »

1 - Les festivités de 2016 : 7/02 :

Soirée karaoké - 18/03 : St Patrick - 23/04 : Soirée « Dansons comme les stars » - 5/06 : La course de carrioles - 13/07 : Soupe au pistou et bal - 21/08 : Pan Bagnat party et concours de boules carrées - Du 18/09 au 2/10 : Les aubades et la St Michel - 31/10 : Halloween - 26/11 : Soirée théâtre - 3/12 : Loto de la St Nicolas.



La commune assurera la continuité des animations

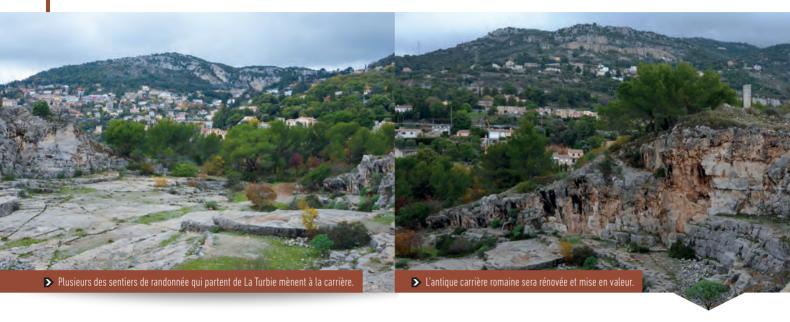
« Nous prenons acte de la démission de Chantal Plebani qui aura été une formidable présidente du comité des fêtes, à la tête d'une équipe efficace et très dévouée, commente Hélène Grouselle, adjointe. Le maire souhaite fédérer des Turbiasques pour que le Comité des Fêtes perdure. Si tel n'était pas le cas, la commune assurerait la continuité et l'organisation d'animations. »



Patrimoine >> Carrière Antique du Mont Justicier

Un appel d'offre est en cours pour sa valorisation

Classée monument historique, la Carrière Antique du Mont Justicier offre un patrimoine naturel, des vestiges archéologiques et des points de vue remarquables. La mairie a lancé un appel d'offre pour l'étude et la réalisation d'un projet de réhabilitation et de mise en valeur du site.



Commencée dès le 1^{er} siècle avant J.-C.par les Romains, l'exploitation du site en carrière a perduré jusqu'en 1953, pour la construction de nombreux bâtiments à Monaco et Nice. Peu de données sont disponibles sur son histoire mais il reste des traces de l'activité humaine : des trous de forage, des fûts de colonnes et des déchets de taille de pierres - qui ont peut-être servi à la construction du Trophée d'Auguste - ainsi que les poteaux d'une potence utilisée autrefois pour pendre les prisonniers et un four à chaux bien conservé.

Autres atouts incontestables du site : son patrimoine naturel - la nature du sol et le climat lui confèrent une particularité végétale unique en France avec une garrigue à euphorbe arborescent, de la salsepareille, des pistachiers lentisques, des cistes blancs, des cades et la Nivéole de Nice. espèce protégée. Et les magnifiques panoramas sur le Trophée d'Auguste, sur Monaco et les villages alentours, jusqu'à l'Italie.

→ Création d'un sentier découverte

Enfin, parmi les nombreux itinéraires de randonnée au départ de La Turbie, plusieurs mènent à la carrière romaine.

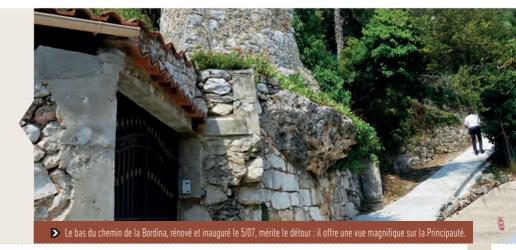
Mais le site est plutôt accidenté - de nombreux éboulis et dénivelés présentent un danger pour les marcheurs –, pollué par des déchets de toutes sortes et dégradé par des tags.

« Avec cet appel d'offre, explique Laure Chibane, conseillère municipale, le projet de la commune vise à nettoyer et réhabiliter le site, à le relier au Trophée d'Auguste - tous deux ont une histoire commune - et à valoriser son patrimoine historique et naturel par la création d'un sentier de découverte. Avec la mise en place d'une signalétique directionnelle et d'une signalétique d'interprétation à travers différents thèmes : évolution des méthodes d'extraction des pierres au fil des siècles ; flore méditerranéenne; utilisation de la potence, etc. »

Sans oublier l'installation de bancs pour profiter des vues somptueuses sur Monaco et la Méditerranée

Les chemins de la Bordina et de Latta rénovés

Vestiges des anciens sentiers muletiers, les chemins pentus et escarpés de La Turbie sont sensibles à l'érosion. Deux d'entre eux avaient été en partie ravagés par les pluies torrentielles d'octobre 2015. Le chemin de la Bordina (près des Serrriers) et le chemin de Latta ont été rénovés. Sous la maîtrise d'ouvrage du Sivom de Villefranche, les travaux ont consisté à rétablir l'assise du chemin élargie à 1,30 m, puis la recouvrir de béton fibreux, créer des bordures et refaire les réseaux d'eaux pluviales. Pour 20 400 € TTC à la Bordina et 27 500 € TTC pour le chemin de Latta ▶







Depuis 2001, chaque été, en juillet, Ars Viva propose « Les Musicales du Trophée » : quatre soirées d'une grande qualité artistique et émotionnelle.

Cet été, le succès de la 16 ème édition des « Musicales du Trophée » a consacré la formule : 4 soirées programmées les 4 mardis de juillet, dont 3 concerts en l'église St Michel - un baroque, un classique, un vocal- et un quatrième, grand public, au Trophée, donné à l'occasion d'une soirée gratuite à la mi-juillet. Soirée tango en 2016. Soirée irlandaise en 2015, avec les Witchies dont les musiques des îles britanniques et du Nord de l'Europe, aux confins de la Renaissance et du Baroque, avaient emmené les spectateurs dans une taverne irlandaise d'autrefois et ils avaient dansé, Bernadette Keraudren - fondatrice et présidente honoraire d'Ars Viva - la première.

Spectacle grand public avec une musique de grande qualité et présentée, comme pour chacun des concerts, par Annick Fiaschi-Dubois, musicologue passionnée qui raconte les œuvres avec une pédagogie empreinte d'humour.

→ Une re-création mondiale

Et cette année, en clôture du festival, le 26 juillet 2016, c'est à elle que les spectateurs, extatiques, durent le bonheur de découvrir la « Messe pour 4 chœurs sur le thème de L'homme armé » : écrite dans les années 1650 par Giacomo Carissimi, compositeur alors le plus célèbre au monde, elle était tombée aux oubliettes et c'est Annick Fiaschi-Dubois qui l'a recherchée, fait extraire du fonds de la bibliothèque vaticane pour la recopier et la transcrire au cours de 6 mois de travail passionné. Avant de la faire jouer en première mondiale à Nice en 2015 et la recréer à La Turbie avec la Camerata Apollonia accompagnée par la Muse de Monaco et dirigés par Matthieu Peyrègne.

Bien que passionnée de musique et ex agent d'orchestre, Silvia Origlia, présidente, délèque la programmation à Michel Mugot, directeur artistique, basson à l'Orchestre philharmonique de Monte Carlo et fondateur de l'Orchestre de Poche issu du Philharmonique. « Je choisis les œuvres que j'aime, que j'ai envie de partager et dont je sais que mes confrères auront plaisir à jouer », explique-t-il.

→ Le Requiem de Mozart en 2017

> Un public fidèle et conquis

L'ambiance très conviviale de La Turbie, l'accueil et l'implication des membres de l'association participent au plaisir des musiciens qui se produisent. Le tout donne à la manifestation une qualité et une âme qui touchent les spectateurs et participent au succès du festival.

« C'est vrai que les musiciens viennent aux Musicales pour le plaisir avant le cachet », souligne Michel Mugot, un œil taquin en direction de Silvia Origlia qui assume : « J'ai une gestion rigoureuse ». Elle espère toutefois cette année, en plus du financement de mécènes fidèles et généreux, bénéficier à nouveau de subventions de la Région. Ce serait précieux pour financer l'affiche 2017 : le Reguiem de Mozart en clôture! Pour Hélène Grouselle, adjointe à la culture : « C'est une chance pour La Turbie d'avoir une manifestation de ce niveau sur le plan culturel et notre subvention 2017 devra en tenir compte » >



Au Trophée, le 11 juillet :

Invictus, quintette de cuivre.

En l'église St Michel :

- → 4 juillet : l'Orchestre de Poche joue Siegfried Idyll de Wagner
- → 18 juillet : Musique baroque avec consort de violes → 25 juillet : Le Requiem de Mozart

Plus d'infos sur le site



Médecins de garde du 1er semestre 2017

Dr SCEMAMA: 06 60 17 76 29

Dr GALOPIN: 04 93 41 08 36

		JANVIER			FEVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN
D	1	DR GILARDI	м	1	DR GALOPIN	м	1	DR GALOPIN	s	1	DR ANDREIS	L	1	DR GALOPIN	J	1	DR GILARDI
L	2	DR REES	J	2	DR GILARDI	J	2	DR GILARDI	D	2	DR ANDREIS	М	2	DR GILARDI	٧	2	DR ANDREIS
М	3	DR GILARDI	٧	3	DR SCEMAMA	٧	3	DR REES	L	3	DR REES	М	3	DR GALOPIN	S	3	DR ANDREIS
М	4	DR GALOPIN	5	4	DR SCEMAMA	S	4	DR REES	М	4	DR GILARDI	J	4	DR GILARDI	D	4	DR ANDREIS
J	5	DR GILARDI	D	5	DR SCEMAMA	D	5	DR REES	М	5	DR GALOPIN	V	5	DR ANDREIS	L	5	DR ANDREIS
٧	6	DR SCEMAMA	L	6	DR REES	L	6	DR REES	J	6	DR GILARDI	S	6	DR ANDREIS	М	6	DR GILARDI
S	7	DR SCEMAMA	М	7	DR GILARDI	М	7	DR GILARDI	٧	7	DR REES	D	7	DR ANDREIS	М	7	DR GALOPIN
D	8	DR SCEMAMA	М	8	DR GALOPIN	М	8	DR GALOPIN	S	8	DR REES	L	8	DR ANDREIS	J	8	DR GILARDI
L	9	DR REES	J	9	DR GILARDI	J	9	DR GILARDI	D	9	DR REES	М	9	DR GILARDI	V	9	DR REES
М	10	DR GILARDI	٧	10	DR GILARDI	٧	10	DR SCEMAMA	L	10	DR REES	М	10	DR GALOPIN	S	10	DR REES
М	11	DR GALOPIN	S	11	DR GILARDI	S	11	DR SCEMAMA	М	11	DR GILARDI	J	11	DR GILARDI	D	11	DR REES
J	12	DR GILARDI	D	12	DR GILARDI	D	12	DR SCEMAMA	М	12	DR GALOPIN	V	12	DR REES	L	12	DR REES
٧	13	DR GALOPIN	L	13	DR REES	L	13	DR REES	J	13	DR GILARDI	S	13	DR REES	М	13	DR GILARDI
S	14	DR GALOPIN	М	14	DR GILARDI	М	14	DR GILARDI	٧	14	DR SCEMAMA	D	14	DR REES	М	14	DR GALOPIN
D	15	DR GALOPIN	М	15	DR GALOPIN	М	15	DR GALOPIN	S	15	DR SCEMAMA	L	15	DR REES	J	15	DR GILARDI
L	16	DR REES	J	16	DR GILARDI	J	16	DR GILARDI	D	16	DR SCEMAMA	М	16	DR GILARDI	٧	16	DR SCEMAMA
М	17	DR GILARDI	٧	17	DR GALOPIN	٧	17	DR GILARDI	L	17	DR SCEMAMA	М	17	DR GALOPIN	S	17	DR SCEMAMA
М	18	DR GALOPIN	S	18	DR GALOPIN	S	18	DR GILARDI	М	18	DR GILARDI	J	18	DR GILARDI	D	18	DR SCEMAMA
J	19	DR GILARDI	D	19	DR GALOPIN	D	19	DR GILARDI	М	19	DR GALOPIN	v	19	DR SCEMAMA	L	19	DR REES
٧	20	DR ANDREIS	L	20	DR REES	L	20	DR REES	J	20	DR GILARDI	S	20	DR SCEMAMA	М	20	DR GILARDI
S	21	DR ANDREIS	М	21	DR GILARDI	М	21	DR GILARDI	٧	21	DR GILARDI	D	21	DR SCEMAMA	М	21	DR GALOPIN
D	22	DR ANDREIS	М	22	DR GALOPIN	М	22	DR GALOPIN	S	22	DR GILARDI	L	22	DR REES	J	22	DR GILARDI
L	23	DR REES	J	23	DR GILARDI	J	23	DR GILARDI	D	23	DR GILARDI	М	23	DR GILARDI	V	23	DR GILARDI
М	24	DR GILARDI	٧	24	DR ANDREIS	٧	24	DR GALOPIN	L	24	DR REES	М	24	DR GALOPIN	S	24	DR GILARDI
М	25	DR GALOPIN	S	25	DR ANDREIS	S	25	DR GALOPIN	М	25	DR GILARDI	J	25	DR GILARDI	D	25	DR GILARDI
J	26	DR GILARDI	D	26	DR ANDREIS	D	26	DR GALOPIN	М	26	DR GALOPIN	v	26	DR GALOPIN	L	26	DR REES
V	27	DR REES	L	27	DR REES	L	27	DR REES	J	27	DR GILARDI	S	27	DR GALOPIN	м	27	DR GILARDI
S	28	DR REES	М	28	DR GILARDI	М	28	DR GILARDI	v	28	DR GALOPIN	D	28	DR GALOPIN	м	28	DR GALOPIN
D	29	DR REES				М	29	DR GALOPIN	S	29	DR GALOPIN	L	29	DR REES	J	29	DR GILARDI
L	30	DR REES				J	30	DR GILARDI	D	30	DR GALOPIN	м	30	DR GILARDI	٧	30	DR GALOPIN
М	31	DR GILARDI				٧	31	DR ANDREIS				М	31	DR GALOPIN			

État civil

▶ Ils se sont dit OUI!

LE MARREC Julien Rodolphe Guillaume &COLON SANCHEZ Deyanira, Karina	11.06.2016
CHELABI Nora & WALTZ Audrey Danièle	30.07.2016
O'NION Samantha Anne & WEBSTER Mark Andrew	01.09.2016
BERTRAND Franck, Bernard & DI VICO Stéphanie, Marielle	10.09.2016
BAROUH Jacques & CLÉMENT Marie Christine Jacqueline	24.09.2016

> Ils nous ont quittés

<u> </u>	
CAMPERI Victor, Joseph, Adrien, Charles	20.05.2016
LE ROUZIC Marie-Madeleine, Hélène	01.06.2016
D'AMICO Jacques	28.04.2016
PAGANINI Silvano, Auguste	19.07.2016
NICOLAS Paul, Jean, Antoine	24.07.2016
MERLO Michèle	25.06.2016
BERTACCHINI Maurice, Claude, Désiré	31.08.2016
ALMONDO Olivier, Maurice	25.09.2016
GARIBBO Marguerite Marie veuve PIANETA	03.10.2016
POGGI Alain, Mathieu, Denis, Mary	08.10.2016
BOTTIN Nicolas, Antoine	19.10.2016
AGOSTINI Mireille veuve DALMASSO	18.11.2016







> Bienvenue aux nouveau-nés turbiasques

·			
ELIE Manoa	2/11/2016		
MESSIAH Jim, Fabrizzio, Billy	18/10/2016		
RAY Léana, Marie, Anaïs	6/10/2016		
SCHARPF SCANU Lenny	23/09/2016		
GILBERT Gabin, Arnaud	15/09/2016		
ETIENNE Mia, Julia, Caroline	15/09/2016		
ETIENNE Giovan, Stéphane	15/09/2016		
LUCIDO Vincent	1 ^{er/} 09/2016		
DALMASIE Alexandre, Georges	28/08/2016		
PISANI Florent, André, Claude	9/08/2016		
ANSARY Dahlia, Elissa	7/06/2016		
GAUDFRIN Alexandre, Georges	30/05/2016		
JACQUINOT Ilona, Julie	26/05/2016		
CARCAMO HARQUET Pablo	2/05/2016		

► Hommage à... Alain Poggi

Alain Poggi nous a quittés. Issu d'une famille très estimée à La Turbie, retraité de la police de Monaco, Alain était surtout connu pour son action auprès des anciens combattants. Vice-président de l'UNC départementale et président de la section UNC AFN de Beausoleil - Monaco - Cap d'Ail depuis 50 ans, il aimait à dire que le foyer du Poilu, à Beausoleil, était sa deuxième maison. Très présent et à l'écoute des adhérents, il s'impliquait toujours pour les aider à obtenir leur carte de combattant et faire valoir leurs droits à la retraite.

Il fut également l'initiateur, en 1991, avec l'artiste Sacha Sosno, de la construction sur le plateau de la Ceva, à Fontan, de l'émouvant monument de commémoration du « Dallas Lady » : un avion américain qui, suite à une erreur de pilotage, avait percuté la cime de la Corne de Bouc, à 2 000 m sur les hauteurs de Fontan, alors qu'il devait ravitailler en munitions le maquis italien. 11 jeunes aviateurs américains de 20/22 ans y avaient péri. 11 stèles portant leurs noms les immortalisent.

Son départ est une grosse perte comme en a témoigné l'importance de l'assemblée présente à ses obsèques en l'église St Michel. A son épouse, sa maman et sa sœur, résidentes turbiasques, nous adressons nos condoléances attristées »



À vos agendas Calendrier des manifestations prévues pour le 1er semestre 2017

DATES	HORAIRES	MANIFESTATIONS	LIEUX	ORGANISATEURS		
Sam. 7 janvier	11 h 00	Vœux du maire	Salle Polyvalente	Commune		
Sam. 14 janvier 15 h 30		Gâteau des Rois (réservée aux membres de l'Association)	Salle Polyvalente	A. S. C. T.		
Sam. 14 janvier 10 h 00		Assemblée Générale	Salle Corail	Association Patriotique Turbiasque		
Sam. 28 janvier	12 h 00	Déjeuner des Aînés	Salle Polyvalente	Commune & C.C.A.S.		
Sam. 4 février	15 h 00	Assemblée Générale	Salle à côté de la PM	Association des Amis du Trophée		
Dim. 5 février	15 h 00	Théâtre	Salle Polyvalente	Commune		
Ven. 10 février	13 h 30	Carnaval des écoles	Ruelles du Village (Salle Polyvalente s'il pleut)	Écoles		
Sam. 24 février	20 h 00	Loto	Salle Polyvalente	ROTARY CLUB		
Sam. 4 mars	14 h 00	Tournoi Hand Ball	Salle Polyvalente	A.S.C.T. Hand Ball		
Du sam. 4 au dim. 19 mars	Journée	Printemps des Poètes	Trophée d'Auguste	Monuments Nationaux		
Sam. 11 mars	20 h 00	Loto	Salle Polyvalente	Association IRAHTA		
Sam. 25 mars	19 h 00	Soirée Caritative	Salle Polyvalente	C.C.A.S.		
Sam. 1er avril	9 h 30	15ème Edition de la Coupe de la Ville de La Turbie	Salle Polyvalente	A. S. C. T. Karaté		
Sam. 8 avril	20 h 30	Dîner Dansant	Salle Polyvalente	Association Patriotique Turbiasque		
Dim. 23 avril	8 h - 20 h	Élections présidentielles 1er Tour	Bureaux de Vote	Commune		
Sam. 29 avril	14 h 00	Tournoi Hand Ball	Salle Polyvalente	ASCT Hand Ball		
Dim. 7 mai	8 h - 20 h	Élections présidentielles 2 ^{ème} Tour	Bureaux de Vote	Commune		
Lun. 8 mai	10 h 30	Manifestation Patriotique Victoire du 8 mai 1945	Monuments aux morts et Stèle Square Gastaut	Commune & Association Patriotique Turbiasque		
Sam. 13 mai	20 h 00	Soirée Magie	Salle Polyvalente	Commune		
Sam. 20 mai	15 h 00	Après-midi récréatif	Salle Polyvalente	C.C.A.S.		
Dim. 21 mai	Soirée	Cinéma Plein Air	Trophée d'Auguste	Monuments Nationaux		
Sam. 27 mai	20 h 30	Soirée « Miss & Mr La Turbie »	Salle Polyvalente			
Dim. 11 juin	8 h - 20 h	Élections Législatives 1er Tour	Bureaux de Vote	Commune		
Sam. 17 juin	10 h 00	Remise des ceintures et Assemblée Générale	Salle Polyvalente	A. S. C. T. Karaté		
Dim. 18 juin	8 h - 20 h	Élections Législatives 2ème Tour	Bureaux de Vote	Commune		
Dim. 18 juin	18 h 00	Manifestation Patriotique Appel du 18 juin 1940	Stèle Square Gastaut	Commune & Association Patriotique Turbiasque		
Mer. 21 juin	A définir	Fête de la musique	A définir	Commune		
Dim. 25 juin	6 h 00	Vide-Greniers (Annulé s'il pleut)	Place Neuve	Association Patriotique Turbiasque		
Dim. 25 juin	18 h 30	Spectacle de fin d'année	Salle Polyvalente	A. S. C. T. Danses		
Date	16h30/20 h 30	Spectacle de fin d'année	Extérieur (Salle Polyvalente s'il pleut)	École Maternelle		
Date	16 h 30	Spectacle de fin d'année	Extérieur (Salle Polyvalente s'il pleut)	École Primaire		

- Les rendez-vous de la médiathèque du Four banal 4 rue Empereur Auguste.
- Conférences « Sciences de l'univers », les vendredis 6 janvier, 3 février, 10 mars, et 28 avril, à 19H30.
- Soirées « Passion Cinéma », le dernier jeudi du mois, à 20h.
- Séances « Happy Hour », les samedis 4 février, 8 avril et 10 juin, de 15h à 17h.

Sports & Loisirs > Invitations au théâtre

Des comédies pour rire



Le 26 novembre, les Fous du Château font rire de bon cœur leurs 90 spectateurs

Samedi 26 novembre, les Turbiasques étaient invités à une soirée théâtre gratuite proposée par le Comité des Fêtes. Au programme : « Entre 15h et 15h30 », une comédie signée Jean-Claude Islert et que les 5 comédiens de la troupe Les Fous du Château ont interprétée pour le plus grand plaisir des 90 spectateurs présents dans la salle polyvalente. Ils ont ri à la complexification grandissante de la situation de Jacques, coureur de jupons et menteur invétéré, décidé à partir en week-end avec la nouvelle stagiaire, alors que sa femme a décidé de le remettre dans le droit chemin, après avoir elle-même guitté son amant, le meilleur ami de son mari et célibataire encombré d'une mère castratrice...

Après cette soirée, la municipalité a d'ores et déjà programmé une nouvelle séance théâtre, avec bonne humeur et fous rire garantis, le dimanche 5 février, à 15h, avec « Oscar » : la comédie de Claude Magnier dont Louis de Funès assura le succès est légèrement remise au goût du jour par la troupe professionnelle du Théâtre du Cours à Nice. Participation : 5€ par adulte - Gratuit pour les moins de 12 ans. ▶

Piscine

Ah la belle saison!

Chaque année, la piscine de La Turbie ouvre ses portes au public dès le début des vacances scolaires, en juillet et pour deux mois.

Au cours de l'été 2016, elle a connu un beau succès de fréquentation, avec 11 037 entrées, en hausse de 8% par rapport à l'été 2015, et pour un chiffre d'affaires de 60 081 € (+6%). Parmi ces entrées, 8 141 concernent des visiteurs non turbiasques – soit plus de 7 entrées sur 10.

Une opération de partenariat avec France Bleue Azur a permis à la station radio de faire gagner à ses auditeurs des entrées gratuites en contrepartie de reportage sur la piscine.

Et puis à La Turbie, on bronze intelligent : la médiathèque a installé, en léger retrait des bassins, à l'ombre, un atelier « lecture pour tous », chaque mercredi de juillet.



→ Programme spécial en juin

La piscine de la Tête de Chien ouvre ses bassins dès le mois de juin, pour les enfants des écoles de La Turbie, de Peille et de la Grave de Peille, dans le cadre du programme Learn to Swim de la Fondation Princesse Charlène de Monaco (lire notre rubrique Rétro). Ce partenariat donne la chance aux seniors de plus de 50 ans de bénéficier gratuitement de cours de bien-être aquatique donnés par les maîtres-nageurs, de 15H à 16H.

Enfin, les mercredi après-midi, ce sont les ados des Point Jeunes du Sivom de Villefranche qui se jettent à l'eau pour s'adonner aux joies du water-polo.

Un programme qui devrait logiquement reprendre dès juin 2017, après que le grand bassin en forme de haricot aura été remis à neuf

28ème Course du Trophée

209 participants avec le soleil



Victor Roman a remis leurs prix aux trois premières femmes de la course

L'édition 2015 avait été annulée pour cause de mauvais temps. L'édition 2016, ce dimanche 11 septembre, se déroula sous un soleil de plomb, dévoilant aux 209 participants de magnifiques paysages le long des 14,5km de boucle entre La Turbie, le Fort de la Revère et la grande Corniche. William Struyven remportait l'épreuve de course à pied, en 58m44s et pour la 6ème fois. Et Sylvie Josse, la première femme, en 1h18'16". se classant 52^{ème} sur 153 coureurs.

Côté marcheurs, Jean-François Guilbaud arrivait 1er en 1h50'18" et Monica de Torres, 1° femme et 7ème au classement (sur 35) en 2h02'21".

Pour la première année, la Course du Trophée accueillait en outre une épreuve de marche nordique, disputée par 21 participants sur 10 Km au départ du plateau de la Justice. Et remportée par Alex Montani en 1h06'33" et Sophie Marasco, première femme, 5° de l'épreuve, en 1h19'58".

La remise des prix, par Victor Roman, l'heureux organisateur avec le soutien de nombreux bénévoles, donna lieu à une cérémonie très conviviale, avec tirage au sort de nombreux lots.

Plus d'infos: http://course.turbie.free.fr

Sports & Loisirs > Asct Musique et École de musique du Sivom

Ste Cécile au piano et violon



Chaque année, juste avant d'entrer dans la préparation des fêtes de Noël, il y a à La Turbie le concert de la Ste Cécile : dans la salle Corail bondée, avec les familles comme spectateurs déjà émus et tout acquis, les élèves de Edge Vedeld, professeur de piano pour l'Asct, et de Julia Behague, professeur de violon pour l'école de musique du Sivom de Villefranche, présentent leurs premiers travaux de l'année.

Le 26 novembre, une trentaine d'élèves ont donné un concert qui s'est terminé sur une ovation pour Valérie Leyssieux pour sa toccata en D Mineur de Bach. Puis, comme chaque année depuis 3 ans, Michel Waldhof, 18 ans, chanteur, s'accompagnant à la guitare, a livré quelques-unes de ses compositions dont Christmas Day - à retrouver sur Youtube



> ASCT Danse

Astérix le Turbiasque



Comment mieux raconter le travail de Mélissa, professeur de danse classique et jazz au sein de l'ASCT, qu'en présentant leur spectacle ? Chaque année en juin, Melissa et ses élèves nous ravissent lors d'un gala plein de fraîcheur et grâce, dans des décors toujours extraordinaires, réalisés et offerts à Melissa par son père, Bernard Gelb.

Le 26 juin, il avait fait pousser dans la salle polyvalente un village gaulois, un camp de légionnaires romains et le trophée d'Auguste! Alors Mélissa et ses 40 élèves (de 3 à 17 ans) ont raconté en 6 tableaux et 20 ballets, Astérix Le Turbiasque ! L'occasion de découvrir une autre version de la construction du Trophée... Du bonheur et beaucoup d'émotion pour les danseuses et le danseur, comme pour le public



En direct du Conseil municipal

> Plan local d'urbanisme (PLU)

La procédure de révision lancée

Réuni en séance le 27 octobre 2017, le conseil municipal a adopté à l'unanimité une importante délibération visant à lancer la « révision générale » du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune, adopté en 2006et modifié par 4 fois.

Cette révision doit être entreprise pour adapter le PLU aux changements législatifs intervenus depuis 2010 - ils ont modifié en profondeur les codes de l'urbanisme et de l'environnement - et notamment le rendre conforme aux lois Grenelle 1et 2.

Cette révision est l'opportunité pour la commune d'actualiser les orientations du programme d'aménagement et d'intégrer des opérations structurantes.

Si une partie des secteurs mutables - Le Prat, le Sillet et l'îlot de la caserne des pompiers - a déjà été intégrée au PLU lors de la dernière modification, il reste d'autres secteurs mutables à intégrer : la Cruelle Ouest, le Speraye, la Tête de Chien et Hector Otto.

La procédure de révision du PLU est longue et se déroulera sur 2 ans minimum et en plusieurs phases auxquelles les Turbiasques seront étroitement associés au travers de réunions d'informations, publications régulières et mise à disposition de registres •

> Tribunes Libres

La Transparence

Le Maire de la Turbie nous répète à longueur d'année qu'il pratique la transparence. Pour autant, ces derniers temps, j'ai du mal à comprendre.

Tout d'abord, il n'a prévenu personne de l'opposition de la modification du permis du projet de Detras intervenue à un moment où généralement tout le monde est en vacances.

Ensuite, il a tenté de réduire la parole de l'opposition en conseil municipal en édictant un règlement qui nous empêche de débattre alors qu'en deçà de 3 500 habitants, l'adoption d'un tel document n'est pas obligatoire.

Sans compter qu'il se refuse aussi à ce que nous participions aux réunions de

quartier (parce que je tiens absolument à être informé de tout ce qui se passe au sein de notre commune). Sa réponse à mon intervention : « Avant que je ne sois élu, les réunions de quartier n'ont jamais existé. Je les ai mises en place et je décide de qui doit y assister ». Belle preuve de démocratie. D'ailleurs, pourquoi ces réunions de quartier ? N'y avait-il pas des référents de quartiers ? A quoi servent-ils si lui-même est obligé d'aller prendre le pouls auprès de nos concitoyens !

Jean-Philippe Gispalou « Vivre mieux à La Turbie »

Parking du Mont-Agel? Auto(s) satisfaction!

Si M. le Maire affirme que cette installation répond à ses attentes, il n'en va pas de même pour un grand nombre d'utilisateurs qui affirment qu'ils n'y mettront plus jamais une roue en raison des problèmes divers qu'ils ont connus concernant l'accès et les rencontres frontales entre les véhicules entrant et sortant.

Disons, une fois encore, le regret du Groupe LTMV de voir un tel endroit central et stratégique, réservé au parcage de 50 voitures.

S'il est vrai que le stationnement est l'un des freins majeurs au développement de la vie économique et sociale du village, ces 50 voitures ne sauraient résoudre ce problème.

J'ai voté jadis, pour un parking de 120 places, ce qui était une amélioration significative. Pour diverses raisons, notamment le désengagement de la CARF, les 120 places ont été réduites à 50. Dès lors, il fallait renoncer au parking au profit d'un projet concernant TOUS les Turbiasques. Comme une « maison du village » par exemple, avec des salles d'exposition, une vraie médiathèque, des espaces réservés aux associations. Un regrettable manque de vision.

André-François Pellegrin Groupe « La Turbie, Mon Village » >



FERRONNERIE D'ART Inox - Aluminium - PVC

Artisanat d'art Mobilier d'intérieur et extérieur Portail Garde corps traditionnel ou original Soudure en tout genre

06.22.33.50.32

Les Hameaux de Monti 2692, Route de Sospel 06500 Menton



SARL MANUSTOCK

VENTE DE TERRE VÉGÉTALE TERRASSEMENT - LOCATION DE MATÉRIELS

Route des Carrières - Quartier La Cruelle

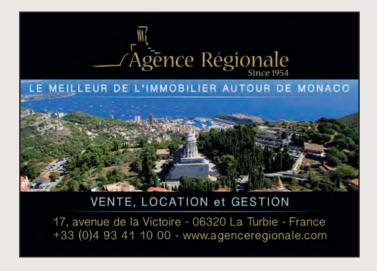
06320 LA TURBIE

Tél.: 04 93 41 21 10 - Port.: 06 12 77 67 62

Fax: **04 93 41 09 38**

E-mail: souillard.annie@wanadoo.fr







CLIMATISATION - SANITAIRE

Tél.: 00 377 92 05 99 05

1, avenue des Castellans - 98000 MONACO



Stade Louis II, 19, avenue des Castelans

MC 98000 MONACO
Tél. 00377 97 98 43 32 - Télécopie 00377 92 05 74 30

e-mail: benoit.felix@eurovia.com



contact@micom-reseaux.com

LÀ, OÙ JIL FAJT BEAU VIVRE

ADRESSE • ARCHITECTURE • ART DE VIVRE

LA TURBIE



UN EMPLACEMENT UNIQUE OFFRANT CALME, ART DE VIVRE VILLAGEOIS ET VUES SUPERBES

Au pied du Mont Bataille, "Villa Augusta" vient s'inscrire en surplomb du village historique, dans son prolongement direct.

Les commerces, services et écoles sont accessibles à pied pour une vie quotidienne pratique. Un environnement rare et au calme avec de belles vues dégagées sur la mer et le village historique.

Des appartements aux plans fonctionnels et aux prestations soignées.

Villa Augusta - Avenue de la Victoire (à côté de la Mairie) - 06320 La Turbie

Ouvert mardi, mercredi et jeudi de 14h à 19h. Vendredi et samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h. Fermé dimanche et lundi.







Illustration à caractère d'ambiance - Promogim Groupe S.A.S. RCS Nanterre 339 715 336.